



MULHOUSE RÉSISTE!
Fight the Covid-19

CoVID 19

Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

**VADÉMÉCUM NON EXHAUSTIF ET COLLABORATIF
DESTINÉ A FACILITER L'ÉCOUTE, L'ORIENTATION, LE CONSEIL
ET LE SOUTIEN DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES**

GHRMSA

Ligne téléphonique pour le soutien des familles et proches des patients hospitalisés #CoVID19 :

03 69 64 75 85 du lundi au vendredi de 9h à 17h

&

Cellule de prise en charge et d'accompagnement des soignants :

03 89 64 74 13 du lundi au vendredi de 9h à 17h

**Médecins, soignants, personnels administratifs ou travailleurs sociaux,
un service d'écoute et de soutien en ligne pour vous accompagner : 0800 73 09 58.**



Tout ajout et/ou modification sont à transmettre le mercredi midi au plus tard pour diffusion le jeudi à :
Caroline THOMANN, cheffe de projet Logement d'Abord – Ville de Mulhouse
caroline.thomann@mulhouse-alsace.fr

SOMMAIRE

1.	ACCÈS AUX DROITS / JUSTICE	Pages 3-10
2.	ÉTAT / COLLECTIVITÉS TERRITORIALES / ÉDUCATION NATIONALE	Pages 11-16
3.	SANTÉ / ADDICTIONS	Pages 17-23
4.	PERSONNES ÂGÉES	Pages 24-25
5.	HANDICAP	Pages 26-27
6.	HÉBERGEMENT / LOGEMENT /MARAUDES	Pages 28-31
7.	EMPLOI / INSERTION PROFESSIONNELLE / ÉTUDIANTS	Pages 32-35
8.	ASILE / DROIT DES ÉTRANGERS	Pages 36
9.	DISPOSITIFS D'ÉCOUTE ET D'ENTRAIDE / VIOLENCES INTRAFAMILIALES	Pages 37-42
10.	CENTRES SOCIO-CULTURELS	Pages 43-48
11.	AIDE ALIMENTAIRE	Pages 49-54
12.	INFORMATIONS / LIENS UTILES	Pages 55-57



ACCÈS AUX DROITS/JUSTICE

Structures	Professionnels	Public / personnes accompagnées
<p>CAF 68 Caisse d'allocations familiales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour toute demande, consulter au préalable la situation de l'allocataire via mon compte partenaire (CDAP) et ne pas oublier de communiquer le numéro allocataire ✓ Concernant les questions relatives aux situations d'allocataires (rupture de droits et situations d'urgence) : precarite.cafmulhouse@cafmulhouse.cnafmail.fr ✓ Concernant les problématiques de logement : logement.cafmulhouse@cafmulhouse.cnafmail.fr ✓ Si la demande concerne le pôle accompagnement des familles (séparation récente avec enfant(s) à charge, décès conjoint ou enfant, naissance 1^{er} enfant, naissance multiple, impayé de loyer ALF), elle sera traitée par un travailleur social : pole-accompagnement-familles.cafmulhouse@caf.cnafmail.fr 03 68 47 98 90 (permanence tous les matins de 9h à 12h SAUF mercredi) ✓ La prime exceptionnelle de l'Etat : http://www.caf.fr/allocataires/actualites/2020/une-aide-exceptionnelle-de-solidarite-versee-mi-mai <p>Une aide exceptionnelle de solidarité sera versée automatiquement, une seule fois, à partir du 15 mai, aux familles et aux personnes les plus modestes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les foyers allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) ou de l'allocation de solidarité spécifique (Ass) percevront une aide de 150 euros, à laquelle s'ajoute 100 euros supplémentaires par enfant à charge de moins de 20 ans ; 	<p>Ne pas envoyer de courrier papier Adresser un mail via « mon compte » sur caf.fr</p> <p>http://www.caf.fr/allocataires/actualites/2020/coronavirus-nos-reponses-a-vos-questions</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La prime exceptionnelle de l'Etat : http://www.caf.fr/allocataires/actualites/2020/une-aide-exceptionnelle-de-solidarite-versee-mi-mai <p>Une aide exceptionnelle de solidarité sera versée automatiquement, une seule fois, à partir du 15 mai, aux familles et aux personnes les plus modestes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les foyers allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) ou de l'allocation de solidarité spécifique (Ass) percevront une aide de 150 euros, à laquelle s'ajoute 100 euros supplémentaires par enfant à charge de moins de 20 ans ; • Toutes les familles bénéficiaires des aides personnelles au logement qui ne perçoivent pas le Rsa ou l'allocation de solidarité spécifique (Ass) bénéficieront d'une aide de 100 euros par enfant à charge de moins de 20 ans. <p>Vous n'avez aucune démarche à réaliser. Vérifier simplement que les coordonnées bancaires soient à jour dans l'espace « Mon compte ».</p>



	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les familles bénéficiaires des aides personnelles au logement qui ne perçoivent pas le Rsa ou l'allocation de solidarité spécifique (Ass) bénéficieront d'une aide de 100 euros par enfant à charge de moins de 20 ans. <p>Les personnes concernées n'ont aucune démarche à réaliser. Vérifier simplement que les coordonnées bancaires soient à jour dans l'espace « Mon compte ».</p>	
<p>CPAM 68 Caisse primaire d'assurance maladie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ RÉFERENT PRÉCARITÉ CPAM : referent-precarite.cpam-hautrhin@assurance-maladie.fr ✓ AME (Aide Médicale d'Etat): en cette période de confinement, mise en place de dispositifs dérogatoires pour les demandes et les renouvellements d'AME : <ul style="list-style-type: none"> - Les mesures rentrant initialement en vigueur le 1er avril 2020 sont reportées à une date ultérieure - Les dossiers de demande d'AME (première demande ou demande de renouvellement) doivent être expédiés par courrier (habituellement déposés en personne dans les accueils des caisses d'assurance maladie) - Prolongation automatique des droits à l'AME de 3 mois pour les personnes dont les droits à l'AME arrivent à échéance entre le 12 mars et le 31 juillet 2020, à compter de leur date d'échéance. Pas de nouvelle carte mais la délivrance d'un courrier d'information - Après acceptation d'une 1^{ère} demande d'AME, envoi d'une attestation servant de justificatif de droit - À la fin de l'état d'urgence sanitaire, chaque bénéficiaire du foyer recevra un autre courrier l'informant qu'il peut venir retirer sa carte AME auprès de son organisme d'assurance maladie habituel. Compte tenu de la fermeture des sites d'accueil, les cartes ne peuvent être remises en mains propres aux bénéficiaires 	<p>Les points d'accueil physiques sont fermés</p> <p>Il n'est plus possible de solliciter un rendez-vous en ligne</p> <p>Pour contacter les services de l'Assurance Maladie, il convient désormais de privilégier les services en ligne. Le canal à privilégier est le compte personnel sur ameli.fr et sur applications smartphone et tablette.</p> <p>Continuité de service, en particulier pour les remboursements de soins et le versement des prestations (indemnités journalières, rentes ou pensions d'invalidité...)</p>

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



	<p>pendant le confinement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justificatifs à présenter lors de soins : carte AME actuelle, attestation valant duplicata (en cas de perte ou de vol d'une carte AME), attestation reçue de la CPAM informant que la demande est acceptée et le courrier reçu de la CPAM informant de l'attribution de l'AME et invitant à venir retirer la carte AME - Les établissements de santé et les professionnels de santé ont été informés de ces modalités dérogatoires et de la prolongation de validité pour 3 mois supplémentaires des cartes AME expirant entre le 12 mars et le 31 juillet 2020 - https://www.ameli.fr/haut-rhin/assure/actualites/des-mesures-derogatoires-pour-laide-medicale-de-letat-ame-pendant-lepidemie-de-covid-19 <p>✓ CMU-C et COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE (CSS) : pour les bénéficiaires de la CMU-C ou de la complémentaire santé solidaire avec ou sans participation financière arrivant à échéance entre le 12 mars et le 31 juillet inclus : une prolongation automatique pour 3 mois va être opérée. L'assuré n'a aucune action à réaliser. Il sera informé via un message sur son compte ameli</p> <p>✓ AIDE A LA COMPLEMENTAIRE SANTE (ACS) : pour les bénéficiaires d'un contrat ACS arrivant à échéance entre le 12 mars et le 31 juillet 2020 : une prolongation du contrat ACS jusqu'au 31 juillet va être réalisée par les organismes complémentaires</p>	
<p>PRÉFECTURE DU HAUT-RHIN</p>	<p>À compter du 16 mars 2020 la durée de validité des titres de séjour des ressortissants étrangers est prolongée de 180 jours (6 mois) : https://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Actualites-du-Prefet-et-des-Sous-Prefets/Coronavirus-COVID-19/Etrangers-dans-le-Haut-Rhin-toutes-les-actualites-pour-vos-demarches</p>	



	<p>La durée de validité des documents suivants qui arrivent à échéance à compter du 16 mars est prolongée de 180 jours (6 mois) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • visas de long séjour ; • titres de séjour, quelle qu'en soit la nature, à l'exception des titres de séjour spéciaux délivrés au personnel diplomatique et consulaire étranger ; • autorisations provisoires de séjour ; • récépissés de demande de titre de séjour. <p>Cette prolongation est automatique. Elle prolonge également les droits sociaux et le droit au travail. Cette mesure est applicable sur le territoire national. Il est déconseillé aux étrangers porteurs d'un titre expiré bénéficiant de la présente prolongation de sortir du territoire français.</p> <p>Les attestations de demandes d'asile échues entre le 16 mars et le 15 mai 2020 sont <u>prolongées de trois mois</u>.</p> <p>Possibilité de télécharger l'attestation de prolongation sur le site mentionné ci-dessus.</p> <p>Pour toute information, écrire à pref-etrangers@haut-rhin.gouv.fr en rappelant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votre numéro de dossier étranger (<i>10 chiffres en haut du récépissé ou sur la tranche du titre de séjour</i>), vos nom, prénom, date de naissance et nationalité - Mettre en pièce jointe votre convocation au rendez-vous. Si vous avez des difficultés à joindre le document, merci de préciser la date et l'heure du rendez-vous dans votre message. <p>ATTENTION : ne tenez pas compte des e-mails automatiques de rappel</p> <p>➤ Cellule d'information du public : 0 800 130 000 ou pref-covid19@haut-rhin.gouv.fr</p>
<p>SOUS-PREFECTURE DE MULHOUSE</p>	<p>La sous-préfecture est fermée Tout le courrier continue d'être traité quotidiennement</p> <p>En cas de nécessité pour tout dépôt de courrier urgent, appeler en amont Madame CARDOT : 03.89 33.45.34</p> <p>Trêve hivernale prolongée jusqu'au 31.05.2020</p> <p>L'accueil est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Pour toute question ou demande d'informations portant sur certificat d'immatriculation des véhicules, permis de conduire, carte nationale d'identité et passeport : 34 00</p> <p>Trêve hivernale prolongée jusqu'au 31.05.2020</p>

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



	<p>Les délégués du Préfet sont disponibles pour les structures, dans le cadre de la politique de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Raphaële SCHOBER pour les quartiers Bourtzwiller, Coteaux et Drouot : raphaele.schober@haut-rhin.gouv.fr - M. Rachid SABIHI pour le péricentre : rachid.sabihi@haut-rhin.gouv.fr 	
TRIBUNAUX	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prolongation systématique des ordonnances de protection et des ordonnances d'assistance éducative ✓ Maintien des audiences d'ordonnances de protection dans des conditions permettant de préserver la santé des personnels de justice et des auxiliaires de justice ✓ Autorisation des déplacements aux fins d'exercice du droit de visite et d'hébergement ✓ Eviction du conjoint ou parent violent ✓ Protection de la victime au cours de l'exécution de la peine 	<p>Opération 5000 actes gratuits à destination des victimes de violences conjugales</p> <p>L'association reste opérationnelle et joignable à l'adresse mail afhj.fnsf@scp-desagneaux.com pour effectuer gratuitement des actes, comme la retranscription de SMS et de mails (mot pour mot) avec la rédaction de procès-verbaux, les constats de violences ou de dégradation de domicile conjugal, les sommations de restitution de documents administratifs ou la délivrance des documents nécessaires aux procédures d'urgence ou en référé.</p> <p>Numéro national d'aide aux victimes : 116 006 (réseau France Victimes) : accueil personnalisé et orientation spécifique par le biais des associations travaillant en lien étroit avec l'ensemble des cours et tribunaux</p>
SPIP Service pénitentiaire d'insertion et de probation	<p>Responsable de l'Antenne Locale d'Insertion et de Probation Mulhouse : Louise PIMMEL louise.pimmel@justice.fr 03.89.35.43.21 / 06.74.70.18.15</p> <p>Mèl : secretariat-milieu-ouvert.alip-mulhouse@justice.fr</p> <p>Pas d'accueil du public en milieu ouvert mais un numéro de permanence auquel les personnes placées sous main de justice peuvent appeler le service pour les urgences : 06 70 16 59 55.</p>	<p>Mèl : secretariat-milieu-ouvert.alip-mulhouse@justice.fr</p> <p>Pas d'accueil du public en milieu ouvert mais un numéro de permanence auquel les personnes placées sous main de justice peuvent appeler le service pour les urgences : 06 70 16 59 55.</p>

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



	<p>3 CPIP de permanence (4 à compter du 14/04) en milieu ouvert tous les jours de 9h à 17h30.</p> <p>2 CPIP de permanence en milieu fermé de 9h à 16h30 pour la population pénale détenue. L'accueil téléphonique est en principe assuré en milieu fermé aux heures d'accueil téléphonique habituelles (9-11h et 14-16h)</p> <p>Entretiens téléphoniques assurées avec les personnes sous main de justice qui étaient convoquées au SPIP ou qui auraient dû l'être à cette période.</p>	
MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT	<p>Fermé jusqu'à nouvel ordre</p> <p>En cas d'urgence, joindre le tribunal judiciaire : ☎ 03 89 36 25 00</p>	
CIDFF Information sur le droit des femmes et des familles	<p>Pour des questions juridiques : juridique@cidff68.fr :</p> <p>Des permanences par téléphone au 06 32 26 46 82 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le mardi de 14h à 18h ✓ Le jeudi de 9h à 12h ✓ Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 <p>Pour toute autre question : envoyer un mail à contact@cidff68.fr https://www.facebook.com/CIDFF</p>	
COMPTE NICKEL Compte bancaire accessible à tous et sans condition de revenu	<p>Services accessibles en ligne : https://nickel.eu/</p> <p>Ouvert chez un buraliste, compte bancaire accessible à tous et sans condition de revenu. Permet de déposer et retirer de l'argent en espèces, d'effectuer et d'y recevoir des virements. Compte associé à une carte Mastercard. Aucun découvert n'est possible sur ce compte (et donc pas d'agios ni de commissions d'intervention)</p>	<p>https://nickel.eu/ https://mon.compte-nickel.fr/identifiez-vous</p> <p>Service client : 01 76 49 00 00 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h00 à 18h00</p> <p>Sur Facebook https://www.facebook.com/CompteNickel/ Sur Twitter</p>
BANQUE DE FRANCE Ouverture d'un compte bancaire et procédure	<p>Fermé à l'accueil du public</p> <p>Mise en ligne d'une foire aux questions décrivant les modalités de mise en œuvre des missions de la Banque de France au service des particuliers en période d'urgence sanitaire :</p>	



<p>de surendettement</p> <p>www.banque-france.fr</p>	<p>https://particuliers.banque-france.fr/mesures-exceptionnelles-liees-la-crise-sanitaire-foire-aux-questions</p> <p>Services aux particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Surendettement : dossier disponible sur le site de la Banque de France : https://particuliers.banque-france.fr/search-es?term=1+dossier+surendettement. À envoyer impérativement à l'adresse : TSA 41217- 75035 Paris Cedex 01 ✓ Autres démarches (droit au compte, droit d'accès aux fichiers d'incidents...) : à réaliser sur l'espace personnel sur le site de la Banque de France : https://particuliers.banque-france.fr/contact/faire-une-demande-ou-prendre-un-rendez-vous-en-ligne ✓ Par internet : https://accueil.banque-france.fr/index.html#/accueil ✓ Par téléphone : 03 20 91 20 20 <p>Autres services :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Médiation du crédit (problème de financement): https://mediateur-credit.banque-france.fr/ : 0 810 00 12 10 ✓ Correspondants TPE-PME : numéro unique : 0 800 08 32 08. E-mail : tpmeXX@banque-france.fr (xx = n° du département) ✓ Informations générales (relations avec les banques, les assurances, épargne...) exclusivement sur le site internet ABEIS : https://abe-infoservice.fr
<p>MIGRATION SANTE ALSACE</p> <p>Service d'interprétariat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Locaux fermés, l'équipe administrative est en télétravail et reste disponible aux horaires habituels ✓ Continuité du service d'interprétariat en présentiel lorsque cette modalité est indispensable et dans la mesure des possibilités de déplacement des interprètes ✓ Prise de rendez-vous d'interprétariat : rdvinterprete@migrationsante.org ✓ Coordination de l'interprétariat : coordination@migrationsante.org ✓ Direction : direction@migrationsante.org ✓ Standard téléphonique : 03 88 22 60 22. ✓ Mise en place d'un service d'interprétariat téléphonique via une plateforme téléphonique sécurisée permettant un entretien : <ul style="list-style-type: none"> - en présence de l'utilisateur/patient, dans vos locaux, - à distance, durant un entretien téléphonique à trois
<p>UDAF 68</p> <p>Mandataires judiciaires</p>	<p>Locaux fermés au public</p> <p>Joignable par téléphone au 03 89 30 07 50 de 9H00 à 11H45 et 14H00 à 16H00 et par mël : contact@udaf-68.fr</p>

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



	<p>Les délégués mandataires peuvent être contactés à leur adresse mail respective. En cas d'absence d'un délégué (et concernant les urgences uniquement), un message automatique précisera d'envoyer le mail à l'adresse : contact@udaf-68.fr</p>
IMPOTS	<p>Déclaration en ligne possible à compter de ce jour et jusqu'au jeudi 11 juin 2020 à 23h59 pour le Département du Haut-Rhin.</p> <p>Déclaration papier uniquement pour les contribuables qui ont déclaré en papier en 2019 à partir du 20 avril à mi-mai 2020. Date limite de réponse : vendredi 12 juin 2020 à 23h59 (30 jours de plus qu'habituellement).</p> <p>https://www.impots.gouv.fr/portail/declarer-ses-revenus-en-2020</p>
APROMA Mandataires judiciaires	<p>Locaux fermés au public sauf situation exceptionnelle à l'appréciation de la direction.</p> <p>Accueil téléphonique au 03.89.31.62.15 du lundi au vendredi de 9h à 12h ou par mail : contact@aproma.fr</p> <p>Possibilité de laisser un message les après-midis qui sera lu et traité.</p> <p>Tous les mandataires sont en télétravail et restent disponibles aux horaires habituels et peuvent être contactés à leur adresse mail respective.</p> <p>Rendez-vous et visite à domicile en cas d'urgence.</p>



ÉTAT/COLLECTIVITÉS TERRITORIALES/ÉDUCATION NATIONALE		
Structures	Professionnels	Public / personnes accompagnées
<p>DDSCPP 68 Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations</p>	<p>Standard téléphonique : 03.89.24.82.00 Courriel : ddcspp@haut-rhin.gouv.fr</p> <p>Directrice : Brigitte LUX Chef de service inclusion sociale : Philippe HAVREZ : 03 89 24 82 15 – 06 78 62 28 77 – philippe.havrez@haut-rhin.gouv.fr</p>	<p>Fermé à l'accueil du public</p>
<p>VILLE DE MULHOUSE</p>	<p>ACTION SOCIALE Cheffe de service : Aubierge APPOLINAIRE : 06 34 21 73 00 – aubierge.appolinaire@mulhouse-alsace.fr</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueil par téléphone : 03.89.32.68.58 + sur RDV / retrait des bons alimentaires sur présentation d'une pièce d'identité ✓ Activités maintenues : aide alimentaire (uniquement octroi de bons alimentaires, pas d'espèces, pas de virements), prise en charge des sinistrés, enterrement des indigents, retrait des courriers (élection de domicile) ✓ Les commissions d'aides facultatives sont maintenues, le mardi et le jeudi. Les demandes d'aides doivent parvenir via la transmission d'un formulaire unique par mail à l'adresse aide.locale@mulhouse-alsace.fr 	<p>ACTION SOCIALE Fermé à l'accueil physique du public sauf urgences à l'appréciation des responsables d'unités ou de la cheffe de service</p> <p>Accueil téléphonique aux horaires habituels (8h30-11h30 / 13h30-16h) : 03.89.32.68.58</p>
	<p>INFOS SERVICES SENIORS</p> <p>Plateforme téléphonique d'écoute et de soutien pour les personnes âgées isolées ou fragiles ayant besoin de conseils, d'écoute, d'orientation, de mise en relation (courses, livraison de repas, etc)</p> <p>A compter de lundi 6 avril : tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h ☎ 03 89 33 79 29</p>	



	<p>ESPACE PARENTS/ENFANTS Chaque jour, du lundi au vendredi, la Ville vous donne ainsi des infos, des conseils et des éclairages de professionnels, mais aussi des propositions d'activités pour les enfants comme les parents https://www.mulhouse.fr/coronavirus/education-et-culture/espace-parents-enfants/</p>	
<p>CONSEIL DEPARTEMENTAL 68</p>	<p>POLYVALENCE DE SECTEUR (de la naissance à la retraite) Lydie EHLINGER, Cheffe de service Territoire Solidarité Mulhouse Direction Territoires de la Solidarité 07 84 11 98 40 (uniquement destiné aux professionnels. Ne pas diffuser au public) ehlinger@haut-rhin.fr</p>	<p>Accueil téléphonique RDV et visites à domicile en cas d'urgence</p> <p>Espace Solidarité DOLLER, 61 rue de Pfastatt : ☎ 03 89 59 65 00 esmulhouseouest@haut-rhin.fr</p> <p><i>Quartiers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Cité-Fridolin ○ Bourtzwiller – Daguerre/Brustlein/Doller ○ Dornach/Coteaux/Haut-Poirrier <p>Espace Solidarité DROUOT, 28 rue du 57^{ème} RT ☎ 03 89 36 56 68 esmulhouseest@haut-rhin.fr</p> <p><i>Quartiers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Franklin/Briand/Fonderie ○ Wolf-Wagner/Europe-Nouveau Bassin Sud – Rebberg/Centre historique/Nordfeld ○ Drouot/Barbanègre/Europe-Nouveau Bassin Nord/Centre
	<p>PMI (Protection Maternelle et Infantile)</p> <p>Consultations prénatales et centre de planification familiale Fonderie - 67 rue du Manège 68200 MULHOUSE Accueil téléphonique : 03 89 60 81 81 Possibilité de consultations sur rendez-vous après entretien téléphonique</p> <p>Protection Maternelle et Infantile, enfants de 0 à 6 ans</p>	



<p>Pour contacter une puéricultrice de PMI :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ DOLLER : ☎ 03 89 59 65 09 ✓ DROUOT : ☎ 03 89 36 56 32 <p>Centre de Lutte antituberculeuse de MULHOUSE Pour toute question relative à la tuberculose, contacter le 03 89 36 64 11</p>	
<p>ENFANCE EN DANGER CRIPS : cellule de recueil d'informations préoccupantes et signalements. Fonctionnement normal dans la mesure du possible</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Privilégier l'usage du mail : crips@haut-rhin.fr ✓ ☎ 03 89 30 66 66 	<p>ENFANCE EN DANGER Numéro national : 119 (24h/24)</p> <p>Signalement en ligne : https://www.allo119.gouv.fr/vos-questions</p>
<p>SERVICE SOLIDARITE SENIOR (personnes retraitées) Direction de l'Autonomie Sébastien LAVOUE, Chef de service adjoint : 03 89 30 68 13 lavoue@haut-rhin.fr</p>	<p>SERVICE SOLIDARITE SENIOR (personnes retraitées) Accueil téléphonique RDV et/ou visites à domicile en cas d'urgence ☎ 03 89 59 68 88 gerontomulhouse@haut-rhin.fr</p>
<p>MAIA : maison pour l'autonomie et l'intégration de malades Alzheimer Dispositif innovant s'adressant aux personnes âgées en perte d'autonomie, aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Son service de gestion de cas prend en charge les personnes en situation complexe et dont le maintien à domicile est compromis</p> <p>Les gestionnaires de cas assurent alors un suivi intensif et continu : organisation de l'aide autour de la personne âgée afin de faciliter son maintien au domicile et soulager ainsi les familles</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cheffe de service : Patrizia GUBIANI : gubiani@haut-rhin.fr ✓ Espace médico-social Fonderie : maiamulhouse@haut-rhin.fr : ☎ 03 89 59 68 87 ✓ Adresse mail gestion de cas : gestiondecasmulhouse@haut-rhin.fr 	



	<p>PLATEFORME RSA SUD Accueil téléphonique au 03 89 59 65 14 (8h30-12h et 13h30-17h) Accueil physique fermé sauf en cas de situation exceptionnelle Instruction des demandes de rSa réalisées par téléphone et saisies Suspension des bilans socio-professionnels.</p> <p>A compter du 1^{er} mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, levée des sanctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Toutes les suspensions à la suite des contrôles rSa ✓ Tous les ajournements TI ✓ Les arrêts de procédures ✓ Toutes les sanctions de l'UCC 	<p>PLATEFORME RSA SUD Accueil téléphonique au 03 89 59 65 14 Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h</p>
<p>FSL / FSLEnergie</p>	<p>Toutes les Commissions FSL sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, le FSL traite les demandes justifiant une urgence (femmes victimes de violence, personne sans domicile, accès en fin de la période des 3 mois ou accès conditionné à un accord du FSL, ménage inscrit dans une procédure d'expulsion, risque de coupure, etc.). Les accords font l'objet d'accord de principe qui seront ensuite régularisés par la suite, lorsque les commissions pourront à nouveau se réunir.</p> <p>Les demandes sont à envoyer à :</p> <p style="text-align: center;">unite.logement@haut-rhin.fr copie à simonin@haut-rhin.fr et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Pour les demandes liées à l'énergie/eau à papinaud@haut-rhin.fr</u> - <u>Pour les demandes liées à l'accès/maintien à levy.n@haut-rhin.fr</u> - <u>Pour les demandes d'ASLL à sitter@haut-rhin.fr</u> 	<p>Il y a poursuite de la trêve hivernale. Il n'y a pas de coupure des fournitures jusqu'au 31 mai 2020. Pour l'électricité, il peut toujours y avoir des réductions de puissance.</p> <p>Ces sont seulement les entreprises qui peuvent durant cette période arrêter de payer leur loyer et leurs charges d'énergie pas les particuliers.</p> <p>Encourager les ménages à continuer à payer leurs charges d'énergie en fonction de leurs moyens, ne pas suspendre les mensualisations.</p>



A titre exceptionnel aussi, les demandes n'ont pas besoin d'être signées par le TS /contre-signées par le supérieur hiérarchique.

Poursuite de la mission liée à la centralisation des commandements de quitter les lieux, demandes d'enquêtes sociales et accords du concours de la force publique, en provenance de la Préfecture et des Sous-Préfectures qui nous les transmettent par mail. Ils vous seront adressés dans le même format.

Les évaluations sociales sont également à transmettre à l'Unité Logement par voie de messagerie à unite.logement@haut-rhin.fr

En ce qui concerne les dossiers présentés à la commission FSL énergie du 13 mars 2020, tous les accords ont fait l'objet d'une validation et ont été transmis à la CAF pour traitement et paiement dans la mesure du possible.

Les propositions de rejets ou de reports ne peuvent pour l'instant faire l'objet d'une signature par la responsable du FSL. Ces dossiers seront remis à l'ordre de la première commission qui se tiendra dès la fin de la crise sanitaire actuelle.

Il a été décidé de revoir toutes les situations pour lesquels la commission a proposé des avis de report ou de rejets. Le cas échéant nous confirmerons ces décisions, mais il nous faudra tenir compte de l'évolution de la situation de ces ménages.

Vous pouvez apporter des éléments complémentaires sur les situations à : Madame Marie Christine NIORD

marie-christine.niord@mulhouse-alsace.fr

Monsieur Frédéric PAPINAUD

papinaud@haut-rhin.fr



	<p>EDF décide aujourd’hui de garantir la fourniture d’énergie à l’ensemble de ses clients particuliers en suspendant, jusqu’au 1er septembre 2020, toute réduction ou interruption de la fourniture d’électricité et de gaz ainsi que les pénalités de retard pour tous ses clients particuliers. Pour les clients qui seraient en situation difficile, EDF s’engage également à assouplir ses modalités et échéanciers de paiement.</p>	
<p>Chèque énergie</p>	<p>http://particuliers.gaz-tarif-reglemente.fr/E22042020115657.cfm?WL=28450&WS=25627692_8120047&WA=84542</p> <p>La validité des chèques énergie 2019 est prolongée jusqu’à 3 mois après la date de fin de l’état d’urgence sanitaire. A ce jour, la date de validité est donc repoussée au 23 août 2020.</p> <p>L’envoi des chèques énergie 2020 prendra plus de temps que prévu initialement et aura lieu entre début avril et fin mai 2020. Le calendrier d’envoi sera régulièrement mis à jour, vous pouvez le retrouver sur le site internet du gouvernement : https://chequeenergie.gouv.fr/pdf/calendrier-envois.pdf</p>	
<p>EDUCATION NATIONALE Académie de Strasbourg</p>	<p>POUR LES PERSONNELS : Soutien psychologique et social des personnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ PAE – Point d’accueil et d’écoute : 03 88 23 36 99 9h-13h et 14h-17h, du lundi au vendredi ✓ PAS MGEN – Prévention, aide et suivi : 0 805 500 005 (accessible à tous les personnels sans obligation d’affiliation) ✓ Accompagnement à caractère social : 03 88 23 36 89 	<p>POUR LES ELEVES ET LES FAMILLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagnement à caractère social : Bas-Rhin : 03 88 23 36 50 Haut-Rhin : 03 88 23 36 60 ✓ Continuité pédagogique : 03 88 23 35 87 – continuitepedagogique@ac-strasbourg.fr ✓ Harcèlement et cyberharcèlement : N° national : 0800 200 000 N° académique : 03 88 23 35 10 ✓ Le service social en faveur des élèves (SSFE) 03.89.21.56.80 / ce.social-eleves68@ac-strasbourg.fr <p>Joignable également via les collèges et les lycées (par mail sur MBN (mon bureau numérique) ou en téléphonant aux établissements), il suffit de laisser un message pour être rappeler.</p>



SANTÉ / ADDICTIONS		
Structures	Professionnels	Public / personnes accompagnées
SERVICE SOCIAL DE LA CARSAT	service-social.mulhouse@carsat-am.fr en indiquant les coordonnées téléphoniques, le numéro de sécurité social, l'adresse complète et le motif de la demande	Assurés en arrêt de travail, en retour à domicile après hospitalisation, en prévention de la désinsertion professionnelle (retour à l'emploi après un arrêt maladie).
DROGUES INFO SERVICE	☎ 0 800 23 13 13 : gratuit depuis un poste fixe	
Association ARGILE CAARUD Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues	<p>Ouverture au public maintenue de manière individualisée essentiellement pour la distribution de matériel Horaires : lundi, jeudi 10h/14h et vendredi 10h/13h</p> <p>Accueil téléphonique et physique : lundi, jeudi de 9h30 à 17h, vendredi de 10h à 13h Permanence téléphonique le mardi et mercredi En soirée, répondeur orientant vers un portable à joindre</p> <p>☎ : 03 89 59 87 60 Contact mël : yhugel@argile.fr ou elouveau@argile.fr Facebook : CAARUD Bémol</p> <p>Consultation jeunes consommateurs : ☎ 03 89 24 94 71</p>	
Association LE CAP CSAPA Centre de Soins et de Prévention en Addictologie	<p>Centre de Soins de Mulhouse : ☎ 03 89 33 17 99 Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 17 h et mercredi de 8h à 12h</p> <p>TAPAJ interrompu pour le moment. Permanence téléphonique : ☎ 06 21 59 87 08</p>	
CSAPA ALTER NATIVE rue Huguenin (GHRMSA)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvert du mardi au vendredi de 08h30 à 12h30, avec distribution des traitements de 09h00 à 11h00 ✓ Contact téléphonique : 03 89 64 74 44 	
POLE INTERHOSPITALIER	Les structures du Pôle Interhospitalier d'Addictologie Clinique du GHT de Haute-Alsace proposent un accompagnement	



<p>D'ADDICTOLOGIE CLINIQUE DU GHT DE HAUTE-ALSACE</p>	<p>adapté dans ce contexte de crise sanitaire et s'organisent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Site du Centre Hospitalier de Pfastatt (secrétariat : 03.89.52.82.54) : <ul style="list-style-type: none"> o Service d'hospitalisation à temps plein : capacité d'accueil réduite. Toute demande d'hospitalisation est à effectuer auprès du médecin traitant ou du CSAPA, o Hôpital de Jour d'Addictologie : accueil physique et téléphonique individualisé, o Consultations Hospitalières d'Addictologie : accueil physique et téléphonique individualisé. - Sites du GHR MSA : Centre Hospitalier Emile Muller 1, Hôpital du Hasenrain, Centre Hospitalier Saint-Morand (secrétariat : 03.89.64.70.92) : <ul style="list-style-type: none"> o Consultations Hospitalières d'Addictologie : accueil téléphonique individualisé, o Consultations « Jeunes Consommateurs » : accueil téléphonique individualisé, o Equipe « Périnatalité et Addictions » : accueil téléphonique individualisé.
<p>CESAME (GHRMSA / CHR)</p> <p>Porte d'entrée de la psychiatrie adulte - 24h/24</p>	<p>Entretiens téléphoniques infirmiers proposés 24h/24h</p> <p>☎ 03.89.64.77.00</p> <p>CMP « sans rendez-vous », intersectoriel et répondant aux besoins de prise en charge rapide</p> <p>Ne pas hésiter à y faire appel par téléphone pour les personnes qui ne seraient pas déjà suivies au sein d'un CMP</p>



<p>PASS du GHRMSA Permanence d'Accès aux Soins de Santé</p> <p>Faciliter l'accès au système de santé des personnes sans couverture sociale ou avec une couverture sociale partielle</p>	<p>Secrétariat du Service Social : ☎ 03 89 64 60 27 accessible du lundi au vendredi de 8h/12h30 et de 13h/17h.</p> <p>L'activité de consultation de médecine générale se poursuit les mardis et vendredis matins sur rendez-vous. Le médecin de la PASS peut également être sollicité pour un avis téléphonique qui permet d'identifier la difficulté de santé exprimée par une personne qui relève de vos services.</p> <p>Il est demandé à ce que la personne qui a besoin de consulter vienne seule ou avec la personne en charge de la traduction. L'interprétariat serbo croate porté par Migrations Santé est réalisé par entretien téléphonique.</p> <p>La délivrance des traitements se réalisent systématiquement au cours de la consultation. Le patient n'a plus à se déplacer une seconde fois pour la remise des traitements prescrits. Une attente entre la fin de la consultation et la remise du traitement s'imposera au patient pour les traitements que nous aurons à retirer au fil de la consultation à la Pharmacie du GHRMSA.</p> <p>L'activité PASS dentaire est suspendue jusqu'à nouvel ordre : la consultation de médecine générale de la PASS évalue et répond au besoin de soins de 1^{ère} intention.</p> <p>Suite à la fermeture de l'antenne de prélèvement des laboratoires à E. MULLER, les actes de prélèvements pour les personnes relevant de la PASS sont réalisés désormais au sein du Service Social par Isabelle KNOBLAUCH, infirmière, les mardis et vendredis journées.</p> <p>Les traitements des patients suivis en consultations par le pôle de psychiatrie sont délivrés les vendredis matins par Isabelle KNOBLAUCH – et non plus par l'équipe EMPP.</p> <p>Isabelle KNOBLAUCH, infirmière de la PASS est mis à disposition d'un service de soins au sein du GHRMSA les lundis, mercredis et jeudis. Elle poursuit son activité les mardis et vendredis au sein de la PASS et ne sera donc joignable que sur ces deux journées.</p> <p>Madame Anne-Sophie CEBEILLAC, assistante sociale en charge de la PASS est à disposition au 03 89 64 70 46 ; adresse courriel : anne-sophie.cebeillac@ghrmsa.fr</p>
<p>GHRMSA Secteurs 6-7</p> <p>Quartiers Europe-Nouveau Bassin, Fridolin, Wolf-Wagner, Briand, Coteaux, Dornach, Haut-Poirier, partie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Activités CATTP et HDJ arrêtées. Les patients qui y sont habituellement suivis sont rappelés pour maintenir un contact et éviter les décompensations ✓ Pas de consultation en présentiel, consultations non urgentes reportées. Consultations téléphoniques assurées selon les besoins. ✓ Les situations d'urgence sont prises en charge. 2 options de prise en charge : <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le secrétariat du pôle de psychiatrie du GHRMSA : 03.89.64.72.44 : orientation selon le besoin

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



<p>du Rebberg et Mulhouse sud</p>	<p>vers une consultation téléphonique avec un psychiatre ou un psychologue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le CESAME : 03.89.64.77.00 (accueil téléphonique 24/24). Il y a une écoute infirmière et possibilité de rendez-vous rapides si nécessaire. ✓ Cellule de prise en charge et d'accompagnement des soignants du GHRMSA : 03 89 64 75 96 – du lundi au vendredi, de 9h à 17h
<p>CH de ROUFFACH Secteurs 8 – 9 Quartiers Drouot-Barbanègre, Nordfeld, Centre historique, une partie du Rebberg, Bourtzwiller, Boutzwiller est, Brustlein, Cité, Daguerre, Doller, Fonderie, Franklin</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contactez le CESAME : 03 89 64 77 00 (accueil téléphonique 24/24). Il y a une écoute infirmière et possibilité de rendez-vous rapides si nécessaire ✓ Secrétariat de pôle : ☎ 03 89 78 70 18 ✓ Les CMP fonctionnent aux numéros habituels : <ul style="list-style-type: none"> - Quai d'Isly : 03 89 78 78 30 - Rue de la Sinne : 03 89 56 55 89 ✓ Fermeture des points écoute du Drouot et de Bourtzwiller
<p>EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE ET PRECARITE Intersectoriel</p>	<p>Joignable aux numéros habituels ☎ Ligne directe : 06 83 70 12 73 ☎ Secrétariat : 03 89 56 55 89 Mèl : equipe.mobile.mulhouse@ch-rouffach.fr</p> <p>Les traitements des patients suivis en consultations par le pôle de psychiatrie sont délivrés le vendredis matins par Isabelle KNOBLAUCH, infirmière de la PASS – et non plus par l'équipe EMPP</p>
<p>UNITES MOBILES D'EVALUATION ET DE SOINS PSYCHIATRIQUES (UMES) Evaluation de personnes en souffrance psychique, par une équipe spécialisée en psychiatrie</p>	<p>Fonctionnent et ajustent leurs interventions selon le degré d'urgence</p> <p>Pôle 6/7 GHRMSA : Quartiers Europe-Nouveau Bassin, Fridolin, Wolf-Wagner, Briand, Coteaux, Dornach, Haut-Poirier, partie du Rebberg et Mulhouse sud - ☎ 03 89 64 77 00</p> <p>Pôle 8/9 – CH de Rouffach : Drouot-Barbanègre, Nordfeld, Centre historique, une partie du Rebberg, Bourtzwiller, Boutzwiller est, Brustlein, Cité, Daguerre, Doller, Fonderie, Franklin - ☎ 03 89 78 78 35</p>
<p>CMPP-CAMSP de MULHOUSE</p>	<p>Numéro unique d'astreinte : 03 89 45 20 03 (9h à 12 heures du lundi au vendredi) info@cmpp-mulhouse.org</p>
<p>CRAVS Alsace (Centre ressource pour l'aide</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien présentiel possible après avis pour les primo-consultations, les situations d'urgences ou préoccupantes. - Continuité du suivi ambulatoires en entretien téléphonique (OBS, IJS..).

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



<p>à la prise en charge des violences sexuelles)</p>	<p>- Appuis technique, information et documentation possible par mail ou téléphone. Mail : cravs68alsace@ch-rouffach.fr Tél : 03-89-78-78-38</p>
<p>PSYCHIATRES LIBERAUX</p>	<p>Les patients qui ont un rendez-vous programmé chez un psychiatre libéral doivent impérativement téléphoner et/ou adresser un mail à ce psychiatre pour s'enquérir des conditions dans lesquelles la consultation peut avoir lieu. Toutes les directives lui seront alors données, pour cette consultation et notamment pour le renouvellement éventuel des prescriptions médicamenteuses</p>
<p>CLINIQUES DU DIACONAT</p>	<p>Cellule psychologique pour les soignants des cliniques : 06 79 45 73 71 / 06 03 05 32 78 Cellule psychologique pour les familles et les accompagnants : 06 79 45 73 71 / 06 03 05 32 78</p> <p>Clinique du Diaconat- Roosevelt</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laboratoire de biologie médicale ouvert - Scanner, radiologie et IRM ouverts - SOS Main de 8h à 20h - Admissions et interventions déprogrammées, sauf urgences (adressées par les médecins spécialistes) <p>Clinique du Diaconat-Fonderie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Urgences polyvalentes ouvertes - Laboratoire de biologie médicale ouvert - Scanner, radiologie ouverts - Admissions et interventions déprogrammées, sauf urgences - Accueil des urgences de la main de 20h à 8h

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



<p>GEM La Navette Groupe d'entraide mutuelle</p>	<p>Permanence téléphonique mise en place par les adhérents : 07 68 01 44 02, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h</p> <p>Page Facebook avec des actualités et informations, un tchat en direct et la possibilité de participer à des appels vidéo : https://www.facebook.com/gem.lanavette.338</p>
<p>DENTISTE</p>	<p>Les dentistes limitent l'ouverture de leurs cabinets au public. Les soins d'urgence dentaires continuent cependant à être assurés.</p> <p>En premier réflexe, le patient doit contacter son dentiste habituel.</p> <p>Si le chirurgien-dentiste traitant est injoignable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Haut-Rhin : 03 89 24 34 60 <p>Numéro d'appel national dédié à la prise en charge des soins bucco-dentaires d'urgence : 09 705 00 205 (mis en place par le Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, destiné à désengorger le centre d'appel 15)</p>
<p>IVG/CONTRACEPTION</p>	<p>Pour les femmes mais aussi les professionnels qui souhaiteraient avoir des informations sur lieux de prise en charge disponibles, le Planning Familial maintient son numéro vert - ☎ 0800 08 11 11</p>
<p>SÉPIA (8 av. robert Schuman à Mulhouse)</p>	<p>Suicide Écoute Prévention Intervention auprès des Ados : ☎ 03 89 35 46 66</p>
<p>MAISON DES ADOLESCENTS 68</p>	<p>Pour toute orientation d'un adolescent : permanence.covid19@mda68.fr Présence sur Facebook, Instagram, Snapchat → @maisondesados68</p>
<p>TABAC-INFO-SERVICE</p>	<p>☎ 39 89</p>
<p>ALCOOL-INFO-SERVICE</p>	<p>☎ 0 980 980 930 de 8h à 2h, appel non surtaxé</p>
<p>LIGUE CONTRE LE CANCER</p>	<p>☎ 03 89 53 70 20 : soutien psychologique, conseils diététiques et médicaux</p>
<p>SANTE MENTALE</p>	<p>http://www.psychom.org/Espace-Presses/Actualites-du-Psychom/Epidemie-et-confinement-ressources-utiles-pour-notre-sante-mentale</p>



<p>OPTICIEN</p>	<p>Limitation de l'ouverture des magasins au public Mise en place d'un service minimum depuis le 23 mars :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Consulter le site internet urgenceopticien.fr pour trouver un opticien près de chez soi : liste pour chaque département avec des opticiens volontaires prêts à répondre aux demandes urgentes <p>Cas prioritaires et urgents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délivrance d'un équipement optique pour tout personnel soignant - Renouvellement des équipements cassés ou perdus - Renouvellement des équipements inadaptés uniquement avec une nouvelle ordonnance spécifiant le caractère d'urgence - Sont exclus du cadre du service minimum et non recommandés pendant la période de confinement : toute activité d'adaptation de nouvelles lentilles de contact et dans ce cas, il est conseillé de continuer à porter les lunettes de vue, les examens de vue (sauf absolue nécessité) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouverts sur Mulhouse et environ : <ul style="list-style-type: none"> - Jeudi : Ecouter Voir, 64 rue Franklin : 03 89 66 99 30 - Opticien Alain Prost, 14 rue de la Moselle à Mulhouse : de 9h 12h : 03 89 46 40 88 - Vendredi : Céline Roland Opticien lunetier, 6 rue du stade à Riedisheim : 03 89 34 36 49 contact@celine-opticien-lunetier.fr
<p>TELEALARMES</p>	<p>Associations qui installent des téléalarmes pour les personnes en grande difficultés médicales :</p> <p>Delta Revie : 03.89.33.17.40. Bip Connect : 03.89.31.54.32. ADMR : 03.89.36.08.08.</p>



PERSONNES ÂGÉES		
Structures	Professionnels	Public / personnes accompagnées
INFOS SERVICES SENIORS VILLE DE MULHOUSE	PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN POUR LES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES OU FRAGILES ayant besoin de conseils, d'écoute, d'orientation, de mise en relation (courses, livraison de repas, etc) A compter de lundi 6 avril : tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h : 03 89 33 79 29	
LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES	Ecoute et soutien pour les personnes âgées isolées : 0 800 47 47 88 (de 15h à 20h)	
CONSEIL DÉPARTEMENTAL 68	SERVICE SOLIDARITÉ SENIOR (personnes retraitées) Direction de l'Autonomie Sébastien LAVOUÉ, chef de service adjoint ☎ 03 89 30 68 13 – lavoue@haut-rhin.fr	Accueil téléphonique RDV et/ou visite à domicile en cas d'urgence ☎ 03 89 59 68 88 gerontomulhouse@haut-rhin.fr
	MAIA : maison pour l'autonomie et l'intégration de malades Alzheimer Dispositif innovant s'adressant aux personnes âgées en perte d'autonomie, aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Son service de gestion de cas prend en charge les personnes en situation complexe et dont le maintien à domicile est compromis. Les gestionnaires de cas assurent alors un suivi intensif et continu : organisation de l'aide autour de la personne âgée afin de faciliter son maintien au domicile et soulager ainsi les familles. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cheffe de service : Patrizia GUBIANI : gubiani@haut-rhin.fr ✓ Espace médico-social Fonderie : maiamulhouse@haut-rhin.fr : 03 89 59 68 87 ✓ Adresse mail gestion de cas : gestiondecasmulhouse@haut-rhin.fr 	



<p>RÉSEAU APA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Centre d'appel téléphonique à destination de l'ensemble de ses bénéficiaires. Pour toute question sur ces appels, contacter Catherine BREYSACH, responsable du bénévolat du Réseau APA à cbreysach@apa.asso.fr ✓ Nouvelles demandes à réaliser impérativement au 03 89 32 78 78 ou par mail à info@apa.asso.fr ✓ Aide et accompagnement à domicile (SAAD) et FANL APAMAD et ASAME : priorisation des interventions à destination des bénéficiaires les plus fragiles pour de l'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever, habillage, toilette, coucher, aide à la prise des repas...) et en fonction de l'isolement. Courses et déplacements assurés sur les mêmes bases en particulier pour les personnes isolées ✓ Livraison des repas à domicile APAMAD et ASAME / Téléassistance – BIP CONNECT / Soins infirmiers à domicile (SSIAD) APAMAD et ASAME (admissions suspendues) / Centre de santé médicaux ASAME / Centre de santé infirmiers – ASAME : maintien de l'activité ✓ Accueils de jour APAMAD et ASAME : fermés. Poursuite de l'accompagnement des bénéficiaires à domicile au cas par cas ✓ Service de Protection Juridique de Majeurs : maintien de l'activité/ suspension des visites à domicile ✓ Fami Emploi 68 (ménage, soutien à domicile, garde d'enfants) : reprise des interventions à partir du 14.04.20. ✓ Résidences pour seniors et Restaurants APALIB'- Sainte Marie : demande aux résidents de rester dans leur appartement. Fermeture des restaurants, plateaux repas servis en appartement pour ceux qui le souhaitent ✓ DSHA / INTERJOB : suspension des interventions ✓ Annulations des actions collectives, suspension des visiteurs à domicile, confinement dans les établissements ✓ ALMA Alsace (Allô Maltraitance) : fermeture de l'antenne, possibilité d'appel sur le numéro national 39 77
<p>ALLO MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES</p>	<p>Ecoute pour les personnes âgées assurée par des bénévoles, majoritairement des retraités professionnels de santé / soignants</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Numéro local : 03 89 43 40 80 ✓ Numéro national : 39 77 ✓ Madame CANO Rita, psychologue de l'APA, est mis à disposition de l'ALMA Alsace 1 jour par semaine : 06 23 74 73 85



HANDICAP		
Structures	Professionnels	Public / personnes accompagnées
<p>ADAPEI LES PAPILLONS BLANCS Pour toute personne en situation de handicap</p>	<p>Numéro unique d'astreinte : 03 69 28 00 40 (8h30-18h, 7j/7) Cellule de soutien psychologique : 03 69 28 10 00 (du lundi au vendredi de 8h à 17h) cellule.covid19@adapeipapillonsblancs.alsace Site : https://adapeipapillonsblancs.alsace/</p>	
<p>ASSOCIATION MARGUERITE SINCLAIR Pour toute personne en situation de handicap</p>	<p>Des permanences dans tous les services Un numéro unique d'astreinte et d'écoute à destination des personnes accompagnées par l'association, des familles et des autorités de tutelles : ☎ 06 08 03 98 57 Service d'écoute et de soutien psychologique de l'AGEFIPH, porté par le SAVE 68 de l'Association Marguerite Sinclair sur l'Alsace (67+68). Il s'adresse à toutes personnes, en situation de handicap, relevant du champ de l'AGEFIPH (en emploi, à la recherche d'un emploi, travailleur indépendant, porteur d'un projet d'entreprise.). Ce service gratuit est accessible au numéro suivant : 0 800 11 10 09, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.</p>	
<p>ASSOCIATION SANTE MENTALE ALSACE Au service des personnes handicapées psychiques et de leurs proches</p>	<p>ASTREINTE GENERALE POUR L'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION : ☎ 06 87 61 98 81 Numéro d'astreinte joignable en continu 24h/24 et 7j/7j Directeur : Frédéric SEILER SAVS SAMSAH MULHOUSE : 06 33 41 59 66 Chef de service : Marie TUGLER Standard : 03 89 51 39 09 : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h En dehors des jours et plages horaires ou pour toute urgence, un message est enregistré sur le répondeur avec le numéro d'astreinte</p>	<p>Centre Ressources Handicap Psychique Pour répondre aux questions concernant la prise en charge de la santé mentale : ☎ 03 89 51 39 08 Liens et conseils pratiques pour mieux vivre le confinement : www.crehpsy-grandest.fr</p>



	<p>CREHPSY68 MULHOUSE : 06 33 89 77 82 Chargée de mission : Aude CADARIO Standard : 03 89 51 39 08 : horaires habituels de permanence téléphonique. En dehors de ces horaires un renvoi est fait vers le numéro d'astreinte</p>	
<p>MDPH Maison départementale des personnes handicapées</p>	<p>SITE FERMÉ</p> <p>ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE : 03 89 30 68 10</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi et vendredi : 08h30-12h - Mardi, mercredi et jeudi : 08h30-12h et 13h30-17h <p>✓ Les renouvellements des prestations AAH, AEEH, ACTP, complément de ressources et PCH aide humaine en cours sont assurés pour tous les dossiers recevables enregistrés au 10 mars</p> <p>✓ L'instruction des autres demandes sera effectuée dès la réouverture du site de Colmar</p> <p>✓ En cas d'urgence liée à une sortie d'hospitalisation nécessitant la mise en place d'un plan d'aide : 03 89 30 68 10 aux horaires d'ouverture</p>	<p>SITE FERMÉ A L'ACCUEIL DU PUBLIC</p> <p>ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE : 03 89 30 68 10</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi et vendredi : 08h30-12h - Mardi, mercredi et jeudi : 08h30-12h et 13h30-17h
<p>Handicap et confinement</p>	<p>Plateforme en ligne gratuite : https://solidaires-handicaps.fr/</p>	



HÉBERGEMENT / LOGEMENT/MARAUDES		
Structures	Pour les professionnels	Pour le public / personnes accompagnées
<p>HEBERGEMENT D'URGENCE 115</p> <p>Porte d'entrée pour toute demande d'hébergement</p>	<p>Géré par l'association ACCÈS : 115.haut-rhin@acces68.fr</p> <p>Télétravail pour les coordinateurs. Les animateurs de veille sociale assurant l'écoute au 115 sont sur place. L'équipe est renforcée par des travailleurs sociaux : 07 69 37 44 08</p> <p>Les réunions de partenaires sont maintenues en vision conférence au même rythme qu'à la normale. A noter : accueil en intermédiation locative impossible en l'état actuel</p> <p>Les orientations sont maintenues, dans la mesure des places disponibles</p> <p>Directeur : Raymond KOHLER : 06 07 65 28 97 – r.kohler@acces68.fr Coordinatrice SIAO : Nina COLLEONI : 06 52 49 70 16 – n.colleoni@acces68.fr</p> <p>La lettre quotidienne du SIAO est publiée sur le site d'AU68, avec des documents utiles téléchargeables.</p>	<p>Hébergement d'urgence : 115</p>
<p>SURSO</p> <p>Service d'urgence sociale</p>	<p>Boutique accueil de jour, accompagnement vers et dans le logement, hébergement d'urgence et intermédiation locative pour des jeunes</p> <p>☎ 03 89 56 05 55 : accueil du lundi au vendredi (y compris le vendredi 10/04 et lundi 13/04, jours fériés) de 9h à 12h.</p> <p>Plus d'accueil de jour en salle</p> <p>Les personnes peuvent se présenter à la porte et ont accès aux douches, sanitaires, bagagerie, lave-linge et au SAO personne par personne.</p> <p>Les personnes sans solution d'hébergement ou en risque de rupture d'hébergement sont épaulées pour la mise en lien avec le 115. Les accompagnements par les travailleurs sociaux déjà en cours se poursuivent à distance, par rdv téléphoniques.</p>	



<p>ALÉOS Hébergement social</p>	<p>Depuis le jeudi 2 avril, ouverture d'un centre de confinement pour sans-abri porteurs de symptômes du Covid-19 ne nécessitant pas une hospitalisation ou en sortie d'hospitalisation nécessitant un confinement</p> <p>8 boulevard Gambetta Responsable : Fabienne KOEHL 35 chambres (pouvant être étendues à 48) Orientation par l'ARS</p> <p>Nécessité d'une fiche d'admission à transmettre soit par fax au 03 89 52 05 29 et/ ou par mail f.koehl@aleos.asso.fr</p> <p>Téléphone 06 11 79 45 37</p> <p>Sur place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 médecin référent • Des infirmières pour le suivi médical • Un PC sécurité 24/24 • Les repas servis en chambre • TV dans chaque chambre • Une laverie gratuite • 3 salles d'activités • Un lien avec l'extérieur via une visio avec un travailleur social <p>Si aggravation du problème => hospitalisation immédiate (5 mn du GHRMSA)</p> <p>Si tout va bien sortie au 15^{ème} jours après l'apparition des premiers symptômes.</p>	<p>Pour toutes les structures Aléos, accueil physique suspendu à compter du 30.03.2020</p> <p>Permanence téléphonique : ☎ 03 89 33 37 77</p>
<p>ALSA Association d'aide au logement des sans-abri</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Permanence téléphonique au 03 89 32 13 62 avec deux TS tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ✓ Les Maisons Relais assurent une permanence téléphonique spécifique les mardis et jeudis de 13h30 à 17h. Tél : 03 89 46 25 86. ✓ Distribution du courrier (en version drive) les mercredis matin de 9h00 à 11h00. ✓ Une tournée de VAD "vigilance" pour aller rencontrer les personnes les plus isolées et/ou fragiles tous les mercredis. ✓ Deux maraudes par semaine les mardis et vendredis de 14h00 à 18h00. 	

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



	<p>Contact : Mme Camille POUSSE, tél : 06 33 41 48 87, mail : maraude@alsa68.org</p> <p>✓ Le restaurant social est ouvert pour la distribution des repas en mode "drive" midi et le soir de 18h à 19h.</p>
<p>ACCÈS Hébergement social</p>	<p>Pour le CHRS et la STABILISATION 16 avenue de Lattre de Tassigny : pas d'accueil physique du public. Une permanence téléphonique est assurée de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 17 heures</p> <p>Pour le SERVICE LOGEMENT, 5 rue St Nazaire : pas d'accueil du public, uniquement en télétravail et contact téléphonique avec les personnes accompagnées. Déplacement possible en cas d'urgence</p>
<p>APPUIS Hébergement social</p>	<p>Permanence téléphonique ☎ 03 89 60 72 70</p> <p><u>Pôle Inclusion et Développement Social :</u> <u>CHRS MULHOUSE – 132, rue de Soultz – Mulhouse :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence et permanence physique et téléphonique tous les jours ouvrés 9H-12H / 13H30-17H – 03.89.52.32.35 - Procédons à des accueils si nécessaire <p><u>AIVS – 2, rue des Flandres – Mulhouse :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence et permanence physique tous les jours ouvrés le matin 9H-12H - Permanence téléphonique tous les jours ouvrés 9H-12H / 14H-17 sauf vendredi 9H-12H uniquement <p>Procédons à des états des lieux d'entrée et de sortie si nécessaire</p>
<p>ADIL Association départementale d'information sur le logement (locataire-propriétaire)</p>	<p>Accueil physique suspendu Mail : https://www.adil68.org/contact/ - contact@adil68.fr Site : www.adil68.org/contact/</p> <p>Possibilité de laisser un message vocal aux numéros habituels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mulhouse : 03 89 46 79 50 ○ Colmar (siège) : 03 89 21 75 35 <p><u>Page d'information dédiée au COVID sur www.adil68.org :</u> Toutes les informations liées au Covid-19 (infos pratiques, modèles de documents, capsules vidéos...) : https://www.adil68.org/covid-19-questions-reponses-logement-loyers-copropriete-achat-vente/?MP=42266-42656</p>

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



<p>MARAUDES</p>	<p>Maintenues et effectuées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CROIX ROUGE : Abdel KHALFI : 06 36 72 10 47 – maraudescroixrouge@gmail.com - ORDRE DE MALTE : Gilles LUQUE : 06 38 18 24 23 – gilles.luque@orange.fr – delegation68@ordredemaltefrance.org - ALSA : Camille POUSSE, psychologue : 06 33 41 48 87- maraudef68.org
<p>DOMICILIATION</p>	<p><u>Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période</u></p> <p>Prolonge automatiquement la validité de l'attestation d'élection de domicile qui arriverait à échéance entre le 12 mars et 1 mois après la fin de l'état d'urgence</p> <p>La durée de la prorogation automatique est d'1 mois + 2 mois après la fin de l'état d'urgence, soit 3 mois au total (article 2). Les personnes concernées devront entamer une procédure de renouvellement avant le terme de ces 3 mois.</p>
<p>DAL 68 Défense du droit à un logement décent pour tous</p>	<p>Information sur les droits en matière de logement mais également d'expulsion locative. Locaux fermés. Joignable par mail : droitaulogement@dal68.fr ou par téléphone : 03 89 33 93 20 De 9h à 12h (du lundi au vendredi), de 14h à 17h (du lundi au mercredi) et de 14h à 16h (jeudi et vendredi).</p>



EMPLOI / INSERTION PROFESSIONNELLE/ÉTUDIANTS		
Structures	Pour les professionnels	Pour le public / personnes accompagnées
<p>PÔLE EMPLOI</p>	<p>Actualisation : L'actualisation pour recevoir ses allocations se fait en ligne sur pole-emploi.fr, également via l'appli « Mon espace » ou par téléphone au 3949. L'actualisation s'effectue entre le 28 du mois en cours et le 15 du mois suivant https://www.pole-emploi.fr/accueil/</p> <p>Besoins urgents en recrutement pour les entreprises : Pour faire face à la crise sanitaire actuelle et pour répondre aux besoins urgents en recrutement, les entreprises issues de secteurs prioritaires tels que la santé, l'alimentation, la logistique et le transport recherchent actuellement des candidats. 3995 (ligne permanente) ou sur les lignes directes de vos agences respectives : http://www.pole-emploi.org/accueil/communiqués/pole-emploi-face-a-la-crise-sanitaire-covid-19-reponses-aux-questions.html?type=article</p> <p>Pour répondre à ces besoins, la plateforme mobilisationemploi.gouv.fr est accessible aux demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle emploi et aux salariés en activité partielle.</p>	<p>Actualisation : En période de confinement, il faut s'actualiser comme d'habitude Jusqu'au 15 avril, 3 solutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Je me connecte sur pole-emploi.fr sur mon espace personnel ✓ Je me connecte sur l'application « Pôle emploi mon espace » ✓ J'appelle le 3949 (gratuit) <p>https://www.pole-emploi.fr/candidat/vos-droits-et-demarches/vos-demarches-aupres-de-pole-emp/lactualisation-mensuelle.html</p> <p>Pour les demandeurs d'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une foire aux questions « Pôle emploi face à la crise sanitaire : les réponses à toutes vos questions » : <i>Comment contacter Pôle emploi ? Comment puis-je m'inscrire ? Dois-je m'actualiser ?</i> https://www.pole-emploi.fr/actualites/information-covid-19.html ➤ Le 3949 (gratuit) et les applis mobiles pour les démarches des demandeurs d'emploi https://www.pole-emploi.fr/candidat/vos-services-en-ligne/applications-mobiles-de-pole-emp/application-mobile-pole-emploi-m.html ➤ Chaque demandeur d'emploi inscrit a aussi la possibilité de contacter son conseiller par mail ; il retrouve l'adresse mail via son espace internet



		<p>Recrutement : La plateforme mobilisationemploi.gouv.fr est accessible aux demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle emploi et aux salariés en activité partielle pour répondre aux besoins urgents des entreprises issues de secteurs prioritaires tels que la santé, l'alimentation, la logistique et le transport</p>
<p>SÉMAPHORE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Par mail aux adresses habituelles ✓ Par téléphone au standard habituel au 03 89 66 33 13 ou au 06 42 37 78 50 tous les jours sauf le mardi matin. Il ne sera pas possible de transférer l'appel à la personne demandée, mais un message sera pris et les personnes appelées. ✓ Le fonds d'aide aux jeunes fonctionne : les aides sont réglées par virement (comme la banque de retrait des chèques non barrés est fermée, le FAJ finance durant cette crise les frais d'ouverture de comptes Nickel). Penser à fournir un RIB. Prochaine commission le 7 mai. Envoi des dossiers à secretariatfaj@semaphore.asso.fr ✓ Pour les demandes de secours d'urgence, contacter le standard de Sémaphore (03 89 66 33 13) aux horaires habituels en transmettant vos coordonnées téléphone. Vous serez rappelé par une conseillère pour prendre en compte votre demande. ✓ L'accompagnement et le lien doit être maintenu dans les conditions les plus optimales ✓ Maintien des rdv déjà prévus par téléphone ou visio, et autres rdv téléphoniques à prévoir ✓ Mise à jour à distance des CV avec les jeunes ✓ Adaptation de la procédure d'accompagnement en cotraitance avec Pôle Emploi ✓ Demandes allocations PACEA et GJ avec des aménagements en termes de procédures avec l'ASP 	<p>Par téléphone au 03 89 66 33 13 ou au 06 42 37 78 50 tous les jours sauf le mardi matin.</p> <p>Il ne sera pas possible de transférer l'appel à la personne demandée, mais un message sera pris et les personnes appelées</p>



	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les premiers accueils : les demandes sont transmises aux conseillers qui rappellent les jeunes pour le diagnostic téléphonique puis début d'accompagnement (si elles ne peuvent être transmises par mail, les pièces seront régularisées ultérieurement) ✓ Publication sur les réseaux toutes les informations liées au COVID, (mesures sanitaires, organisation de nos partenaires, mesures d'aides économiques, bénévolat, engagement...) ✓ Page Facebook : https://www.facebook.com/semaphore.asso/ 	
<p>CIAREM Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation des personnes en recherche d'emploi qui a pour but de favoriser l'insertion professionnelle et sociale.</p>	<p>Les locaux du CIAREM sont fermés au public</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Personnes accompagnées au titre du RSA : suspension accueil physique du public. Accompagnement par téléphone ou mail. Envoi d'attestations complétées pour les personnes allophones ou illettrées ✓ Mission Conseiller Relais entreprise (financement Conseil Départemental) : 07 79 92 60 97 : poursuite de la réception des offres d'emploi transmises le Conseil Départemental et lien avec les employeurs. Poursuite de la prescription et la mise en place des Contrats aidés pour le compte du Conseil Départemental (CEC et CIE) après vérification de l'éligibilité des candidats ✓ Personnes placées sous-main de justice : accompagnements à distance ✓ Personnes sans domicile fixe avec domiciliation courrier au CIAREM : présence physique dans nos locaux et information des personnes accompagnées de l'arrivée de courrier. Remis sur place sur rendez-vous ✓ Actions et prestations réalisées en groupe transformées en entretiens individuels à distance ✓ Suspension des permanences emploi 	<p>Accueil téléphonique tous les matins de 8h30 à 11h30</p> <p>☎ 03 89 60 20 00</p>

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



<p>ASSOCIATION BASE Insertion professionnelle à Bourtzwiller (a pris la suite d'Espace et Développement)</p>	<p>Fermé au public</p> <p>Du télétravail permettant de rattraper de l'administratif</p>
<p>ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ</p>	<p>CROUS Assistante sociale du CROUS de Mulhouse ☎ 03 88 21 28 48 secretariat.social@crous-strasbourg.fr</p> <p>Le 0 806 000 278 (prix d'un appel local, non surtaxé) destiné aux étudiants qui rencontrent des difficultés financières graves.</p> <p>Ce service, mis en place depuis le 10 janvier 2020, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h vous met en contact avec un conseiller qui vous renseigne et vous accompagne dans vos démarches vers les services sociaux afin de bénéficier d'aides spécifiques ou du soutien dont vous avez besoin.</p> <p>Selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'une aide financière : <u>allocation annuelle</u> ou <u>aide ponctuelle</u> . Des aides à la mobilité, à l'insertion professionnelle et à l'accès à la fonction publique peuvent également vous être attribuées.</p>
<p>Chambre des Métiers et de l'Artisanat</p>	<p>09 86 87 93 70</p>
<p>Chambre de commerce et de l'industrie</p>	<p>09 71 00 96 90</p>
<p>L'ADIRA</p>	<p>Facilitateur du développement économique en Alsace https://www.adira.com/ Siège à Mulhouse : 03 89 60 30 68</p>
<p>Fiches conseils métiers édités par le Ministère du travail</p>	<p>https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/proteger-les-travailleurs/article/fiches-conseils-metiers-et-guides-pour-les-salaries-et-les-employeurs</p>
<p>Site pour les auto-entrepreneurs</p>	<p>https://www.portail-autoentrepreneur.fr/actualites/coronavirus-ae</p>



ASILE / DROIT DES ÉTRANGERS		
Structures	Professionnels	Public /personnes accompagnées
<p>OFII Office Français de l'Immigration et de l'Intégration 4, rue Gustave Doré CS 80115 67069 Strasbourg Cedex Tél. : 03 88 23 30 20</p>	<p>A compter du 16 mars 2020, suspension de toutes les procédures d'accueil du public en dehors de la procédure d'asile</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les plateformes d'accueil des contrats d'intégration républicaine (CIR) sont suspendues, de même que les visites médicales et les rendez-vous « étrangers malades » sont annulés. Aucune nouvelle date de rendez-vous ne peut être proposée pour le moment ✓ Tente le maintien de l'enregistrement et l'accueil des demandeurs d'asiles <p>http://www.ofii.fr/Informations_importantes</p>	<p>A compter du 16 mars 2020, suspension de toutes les procédures d'accueil du public en dehors de la procédure d'asile</p>
<p>OFPRA Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides</p>	<p>Prolongation de la période de suspension des entretiens de demande d'asile et de l'accueil des personnes protégées jusqu'au 15 avril inclus https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/actualites/mesures-liees-au-covid-19.</p>	<p>Descriptif coronavirus en plusieurs langues : https://admin4all.eu/news/covid-19-information-leaflet-for-migrant-population/</p>
<p>SPADA 68 Accueil des demandeurs d'asile 4 quai d'Isly</p>	<p>Maintien l'accueil des primo demandeurs et des rendez-vous urgents dans la mesure du possible ☎ 03 89 56 69 31 Courriel : spada68.accueil@acces68.fr Directeur : Daniel TOURNIER d.tournier@acces68.fr Cheffe de service : Dorothée TOULLEC d.toullec@acces68.fr</p>	<p>Maintien l'accueil des primo demandeurs et des rendez-vous urgents dans la mesure du possible ☎ 03 89 56 69 31</p>



DISPOSITIFS D'ÉCOUTE ET D'ENTRAIDE/VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Structures	Professionnels	Public / personnes accompagnées
INFORMATIONS COVID 19	Informations et cellule de soutien psychologique : 0 800 130 000 Appel gratuit 24h/24, 7j/7, gratuit depuis un téléphone fixe en France	
SOUTIEN CoVID 19	POUR LES SOIGNANTS <ul style="list-style-type: none"> ✓ ASSOCIATION SPS : 08 05 23 23 26. 7j/7 et 24h/24. Existe également une application ✓ COGITO'Z : 0 805 822 810 ✓ GHRMSA : 03 89 64 74 13 : du lundi au vendredi de 9h/17h 	POUR LES FAMILLES DES PATIENTS HOSPITALISÉS AU GHRMSA DE MULHOUSE, TRANSFÉRÉS DANS D'AUTRES RÉGIONS OU DECÉDÉS ☎ 03 69 64 75 85 Du lundi au vendredi de 9h à 17h
VIOLENCES FEMMES INFO Pour les victimes de violences intrafamiliales ou personnes qui se sentent en danger	3919 ou 114 par SMS La plateforme nationale « Arrêtons les violences » : https://arretonslesviolences.gouv.fr/ : permet un signalement en ligne L'application « App'elles » : gratuite. Téléchargeable sur tout portable. Alerter, joindre les services d'urgence et informer. Permet de déclencher appel vers 3 proches de confiance ou encore le 112 ou 114 Géolocalisation et enregistrement des bruits environnants	
CIDFF MULHOUSE Information sur le droit des femmes et des familles	Pour des questions relatives à des violences : 06 48 55 68 99, du lundi au vendredi de 10 h à 16h - violences@cidff68.fr Pour toute autre question : envoyer un mail à contact@cidff68.fr https://www.facebook.com/CIDFF	
SOLIDARITÉ FEMME 68	☎ 03 89 70 02 21 assoc@solidaritefemmes68.fr	
PHARMACIES – lieu d'alerte	Une "fiche réflexe" détaillant la marche à suivre face à une personne évoquant spontanément être victime ou témoin de	

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



<p>pour les femmes victimes de violences</p>	<p>violences familiales, ainsi que plusieurs outils de communication sont <u>mis à la disposition des pharmaciens via le Cespharm</u> pour les accompagner dans ce cadre : http://www.ordre.pharmacien.fr/Communications/Les-actualites/Violences-familiales-l-officine-comme-lieu-d-alerte</p> <p>http://www.ordre.pharmacien.fr/Communications/Les-actualites/Violences-familiales-l-officine-comme-lieu-d-alerte</p>	
<p>AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES</p>	<p>Depuis le 06.04.2020, numéro de prévention des violences conjugales : 08 019 019 11 « Ne frappez pas, faites-vous accompagner, préservez votre famille des violences »</p>	
<p>POLE D'AIDE AUX VICTIMES APPUIS</p>	<p>Ecoute, soutien, information, orientation et accompagnement de toute personne victime d'une infraction pénale Les entretiens sont assurés par téléphone Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Standard : 03 89 56 28 88</p>	
<p>ENFANCE EN DANGER</p>	<p>CRIPS 68 : cellule de recueil d'informations préoccupantes et signalements. Fonctionnement normal dans la mesure du possible</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Privilégier l'usage du mail : crips@haut-rhin.fr ✓ ☎ 03 89 30 66 66 	<p>☎ 119</p> <p>Signalement en ligne : https://www.allo119.gouv.fr/vos-questions</p>
<p>THEMIS Association d'accès au droit pour les enfants et les jeunes (droit de la famille, droit pénal, droit des étrangers, discriminations, droit du travail)</p>	<p>Directrice : Monia SCATTAREGGIA Ouvert et joignable par téléphone tous les matins pour toute question relative au droit des enfants et soutien à la parentalité En cas d'urgence et en dehors de ces horaires, le numéro de portable de la Directrice est accessible sur la messagerie du standard : 03 89 46 25 02 association68@themis.asso.fr</p>	<p>03 89 46 25 02 association68@themis.asso.fr</p>
<p>MAISON DES FAMILLES DE MULHOUSE</p>	<p>Site Fermé. Accueil physique suspendu. Responsable de la Maison des Familles : Anne-Claire SCHNEIDER Accueil téléphonique au 06.46. 90.15.27 du mardi au jeudi, de 9h00 à 17h00.</p>	<p>Site Fermé. Accueil physique suspendu. Responsable de la Maison des Familles : Anne-Claire SCHNEIDER Accueil téléphonique au 06.46. 90.15.27 du mardi au jeudi, de 9h00 à 17h00.</p>

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



		<p>-liens avec les familles et poursuite des accompagnements à distance</p> <p>-poursuite du groupe de paroles de parents, en partenariat avec la Maison des Parents de m2A, et à distance</p> <p>-informations, liens et animations via la page Facebook de la MDF :</p> <p>https://www.facebook.com/MDFMulhouse/</p> <p>-liens et partages entre les membres du collectif de la MDF via le groupe Facebook « Collectif MDF Mulhouse».</p>
ASSOCIATION LA PETITE OURSE	<p>Espace Rencontre Parents-Enfants La Petite Ourse : mise en œuvre de droit de visite médiatisé enfant/parent</p> <p>Les Sites de Mulhouse (1-3 rue Papin) et de Colmar (9 A avenue de Rome) sont fermés à l'accueil du public jusqu'à nouvel ordre. Pas de droits de visite, ni auditions d'enfants.</p> <p>Accueil téléphonique et contact par mail, entretien téléphonique à distance.</p> <p>- Joignables par téléphone (Mulhouse 03 89 43 85 98 et Colmar 03 89 23 74 49) sur répondeur. Nous rappelons les personnes, suite aux messages laissés.</p> <p>- Joignables par mail : petiteourse68@outlook.fr.</p> <p>Directrice : D.RUBRECHT La Petite Ourse - Siège : 1/3 Rue Papin 68200 Mulhouse. Site Web- petiteourse.eu</p>	
SOS PARENTALITE	<p>☎ 09 74 76 39 63 du lundi au samedi - 8h 12h et 14h- 17h</p> <p>Mercredi et vendredi : 20h - 22h</p>	
ENFANCE ET COVID	<p>Une plateforme ressource pour les parents et les professionnels de l'enfance</p> <p>Proposée par des professionnels de l'enfance et de la psychiatrie, la plateforme propose des ressources pour accompagner les enfants, un numéro d'écoute, et des conférences en visio. Entièrement gratuit.</p> <p>http://www.enfance-et-covid.org/</p>	
ASFMR (Association Syndicale des	<p>Sites de Mulhouse (125 rue de Soultz) et Colmar (6 rue de la 5e division blindée) fermés, avec un accueil physique des usagers suspendus. Entretiens téléphonique maintenus.</p>	

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



<p>Familles Monoparentales et Reconstituées) et CENTRE DE MEDIATION FAMILIALE Soutien aux familles et aux parents en difficultés ou en conflits</p>	<p>- Joignables par téléphone (Mulhouse 03 89 45 40 89 et Colmar 03 89 41 58 17) sur répondeur. Nous rappelons les personnes suite aux messages laissés. - Joignables par mail: secretariat@asfmr68.fr et marie.walther@asfmr68.fr (responsable).</p>	
<p>PLANNING FAMILIAL 68</p>	<p>Le Planning Familial reste toujours à disposition par téléphone au 03 89 42 42 12, mail : planningfamilial68@wanadoo.fr ou message Facebook pour toute question. Pour rappel, les permanences téléphoniques ont lieu les lundis et jeudis de 14h à 19h30, les mardis de 14h à 16h30 et les mercredis de 14h à 16h. Plus d'accueil public, sauf urgence. Le numéro vert Sexualité, Contraception, IVG reste également toujours disponible de 9h à 20h du lundi au samedi au 0800 08 11 11, appels anonymes et gratuits</p>	
<p>CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE MATERNITE GHRMSA MULHOUSE</p>	<p>Secrétariat joignable les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 17h et le mardi de 14h à 16h au 03 89 64 69 63</p>	
<p>MOUVEMENT DU NID Agissant sur les causes et les conséquences de la prostitution</p>	<p>Fermé. Plus de sortie ni de contact. Le répondeur du 03 89 56 63 25 donne le numéro de portable de la chargée de mission (unique salariée de l'association et en télétravail). Au 1.04.20, aucun appel de personnes rencontrées sur le trottoir.</p>	<p>03 89 56 63 25 alsace-68@mouvementdunid.org http://www.mouvementdunid.org http://www.prostitutionetsociete.fr</p>
<p>SOS AMITIE</p>	<p>Président de SOS Amitié Haut-Rhin : Alain BROCARD tél: 03 89 39 83 35 ou 06 04171581 e-mail : abrocard@neuf.fr</p>	<p>☎ 03 89 33 44 00 : 7j/7 et 24h/24 (anonymat et confidentialité) : www.sos-amitie.org</p>
<p>AUTISME INFO SERVICE</p>	<p>0800 71 40 40 / autismeinfoservice.fr</p>	
<p>POUR LES PERSONNES DEFICIENTES AUDITIVES</p>	<p>SMS au 114 en cas d'urgence médicale</p>	

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



<p>ECOUTE ET SOUTIEN POUR LES PROFESSIONNELS DES EHPAD ET AIDES A DOMICILE</p>	<p>☎ 0 800 22 68 68</p>
<p>CONCIERGERIE SOCIALE DE LA CROIX ROUGE Pour toute personne en situation d'isolement social</p>	<p>« La Croix-Rouge chez vous » Psychologues, écoutants, service de livraison etc. : ☎ 09 70 28 30 00 : 7j/7 de 8h à 20h Soutien pour les courses et livraison à domicile Cellule de soutien psychologique</p>
<p>FONDATION ABBE PIERRE ALLO PREVENTION EXPULSION (informer, conseiller et orienter)</p>	<p>Allô Prévention Expulsion, pendant le confinement, vous pouvez encore nous contacter : contactape@fap.fr La Plateforme téléphonique de la Fondation Abbé Pierre : 0810 001 505 (assurée par des bénévoles) est en ce moment suspendue en raison de la pandémie.</p>
<p>PLATEFORME TOUS MOBILISES Pour les familles ayant un enfant en situation de handicap</p>	<p>https://www.grandir-ensemble.com/ 0 805 035 800 (Numéro d'Appel Gratuit) du lundi au samedi de 9h à 17h</p>
<p>ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER</p>	<p>Service téléphonique de soutien psychologique gratuit. Des psychologues de l'association écoutent et répondent à toutes les interrogations. Pour libérer la parole et pour tenir, il est nécessaire d'extérioriser son mal-être et de ne restez pas seul avec ses angoisses. 06.70.80.90.07 ou 06.72.71.66.70.</p>
<p>APSM Association de prévention spécialisée mulhousienne Soutien et conseils aux jeunes et leurs familles</p>	<p>03 89 66 56 77 : permanence est assurée par un cadre de l'APSM (Mme Andrée COLLOT). Salariés en télétravail et joignable sur leurs portables professionnels. Les accueils physiques sont suspendus et toutes les permanences éducatives sont fermées, le travail de rue n'étant plus possible actuellement, il s'effectue maintenant et principalement sur les réseaux sociaux. http://apsm-asso.org/ Également sur Facebook. Des lives et vidéo d'entraînement de muay thai : Rijal Boxe via Facebook Entraînements de boxe thaï (initié par un éducateur de l'APSM diplômé dans cette discipline) : l'un pour un public confirmé, le second pour un public novice et le troisième pour un public enfant.</p>

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



<p>UNIS CITE Missions de service civique proposées à des jeunes entre 16 et 25 ans (30 ans si le jeune est en situation de handicap) visant à aider à distance les personnes qui souffriraient du manque de lien social.</p>	<p>Maintien de lien social avec les personnes intéressées, par une correspondance (lettres, mails ou appels téléphoniques de convivialité), une aide pour des ateliers numérique à distance, de l'aide aux devoirs ou tous autres besoins auxquels il est possible de répondre à distance.</p> <p>Bureaux du 4 avenue Clémenceau à Mulhouse fermés.</p> <p>Responsable Opérationnelle : Emilie Coste 07.82.45.17.94 ecoste@uniscite.fr https://www.uniscite.fr/</p>
<p>CDAFAL 68 Questions juridiques, consommation, logement, aide administrative</p>	<p>Locaux fermés au public (3 rue Georges Risler) Par e-mail : cdafal68.secretariat@gmail.com ou sur messagerie vocale : 03 89 42 85 20</p>
<p>POLE de PSYCHIATRIE de l'ENFANT et de l'ADOLESCENT de HAUTE ALSACE</p> <p>CENTRE HOSPITALIER DE ROUFFACH GROUPEMENT HOSPITALIER MULHOUSE SUD ALSACE</p>	<p>Pour les mineurs rencontrant des problèmes d'ordre psychique.</p> <p>Equipes pluridisciplinaires (médecins, psychologues, soignants) disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'unité pour Adolescents (consultations pour les 11-17 ans) du lundi au vendredi de 8h à 17h, au 03 89 64 74 83 - Au centre psychothérapeutique pour enfants (consultations pour les 2-11 ans) du lundi au vendredi de 8h à 17h, au 03 89 78 78 20
<p>SUICIDE ECOUTE</p>	<p>01 45 39 40 00 (24h/24 et 7j/7)</p>



CENTRES SOCIO-CULTURELS (CSC) - LIEN AUX HABITANTS		
Structures	Pour les professionnels	Pour le public / personnes accompagnées
<p>A.F.S.C.O. Centre socio-culturel du quartier des Coteaux</p>	<p>Accueil fermé. Message sur répondeur du standard accueil (03.89.33.12.66) invitant à déposer toute demande par mail à l'adresse suivante : accueil@afSCO.org</p> <p>Direction joignable via mail habituel.</p>	<p>Accueil fermé. Joignable par mail : accueil@afSCO.org Possibilité de laisser un message vocal pris en charge sous 24h au 03.89.33.12.66.</p> <p>Possibilité de contacter les responsables de secteur de 9h à 12h : Petite enfance - Cécile FULLERINGER au 03.89.33.43.91 Jeunesse 3/13ans - Désirée GROJEAN au 03.89.33.12.63 Jeunesse ados – Vincent SCHULLER au 07.68.47.45.73 ou 03.89.33.43.99 Adulte-Familles-Senior – Emilie WEINZAEPFLEN au 03.89.33.43.95</p> <p>Activités : - Des trucs, astuces, liens utiles, recettes, défis, conseils sur la page facebook du secteur adulte https://www.facebook.com/afSCO.org/ - Des infos culturelles sur la page facebook culture de l'AfSCO https://fr-fr.facebook.com/pg/afSCOculture/posts/ - Confection de Masques par des couturières des Coteaux</p> <p>Suite à l'annulation du Festival Musaïka, rétrospectives de morceaux issus des éditions précédentes : https://www.facebook.com/festival.musaika/</p> <p>Informations utiles sur le site : https://www.afSCO.org</p>
<p>CSC Bel Air Centre socio-culturel des quartiers Bel Air, Haut-Poirier et Dornach</p>	<p>Accueil fermé. Message sur répondeur du standard d'accueil (03.89.42.52.15) invitant pour toute urgence à contacter le numéro d'astreinte : 06.58.11.27.47</p> <p>Direction joignable via mail habituel.</p>	<p>Accueil fermé. Pour les appels d'urgence, numéro d'astreinte : 06.58.11.27.47 Lien vers le site Espace familles de la Ville Liens vers des cours de français pour adultes</p>



	<p>belair.direction@orange.fr</p>	<p>Informations et « bons plans » via le site web http://www.centrebelaire.fr</p> <p>Recensement des besoins en mode de garde pour l'été et communication en direction des usagers du Multi-accueil et des Alsh pour l'été.</p>
<p>CSC Drouot Barbanègre Centre social et culturel des quartiers Drouot et Barbanègre</p>	<p>Accueil fermé. A compter du 6 avril, permanence téléphonique les lundi–mercredi-vendredi (hors jours fériés) de 9h à 12h au 03.69.77.77.01. Joignable par mail : cscdrouotbarbanegre@mulhouse-alsace.fr</p> <p>Directrice et équipe joignables via leurs mails et portables habituels.</p> <p>Lien avec les différents partenaires de l'Action Sociale pour les familles en besoin.</p> <p>Identification de cas en danger et/ou en grande difficulté et orientation vers les services compétents.</p>	<p>Accueil fermé. A compter du 6 avril, permanence téléphonique les lundi-mercredi-vendredi (hors jours fériés) de 9h à 12h au 03.69.77.77.01. Joignable par mail : cscdrouotdbarbanegre@mulhouse-alsace.fr</p> <p>Lien téléphonique aux familles et personnes isolées par la Directrice et la Référente famille.</p> <p>Animations via la page Facebook du CSC : https://www.facebook.com/cscdrouotbarbanegre/</p> <p>Deux groupes sur facebook : - « Les Défis du Drouot » : https://www.facebook.com/groups/568988163716409/ - « Raconte-nous une histoire » : https://www.facebook.com/Raconte-nous-une-histoire-112061640434127/</p> <p>Boîte en ligne : https://www.facebook.com/rijal.boxe.5</p> <p>Mise en place d'un groupe de travail « Jardins partagés » par visioconférence les jeudis après-midi de 14h à 15h.</p> <p>Création en partenariat avec la Maison des Familles et Caritas Alsace d'un livret d'activités à destination des</p>

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



		<p>familles (format papier). Première édition en diffusion en points de proximité à compter du 27 avril.</p>
<p>CSC Lavoisier Brustlein Centre socio-culturel des quartiers Brustlein, Cité-Briand, Daguerre et Doller</p>	<p>Accueil fermé. Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, au 03.89.42.21.31 et par mail à contact@csc-lavoisier-brustlein.org</p> <p>Accueil mis en place pour les enfants du personnel soignant de la Clinique du Diaconat (15 places environ).</p> <p>Confection de masques par la couturière et des bénévoles.</p> <p>Possibilité de louer un véhicule Citiz (conditions spécifiques à demander à l'accueil en amont).</p> <p>Mise en place d'une cellule psychologique sous forme de rdv individuel avec une psychologue clinicienne de 45 min maximum pour les usagers du CSC et les salariés en vue de la reprise du travail. Service gratuit, prise de rdv au secrétariat du CSC.</p>	<p>Accueil fermé. Permanence téléphonique du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, au 03.89.42.21.31 et par mail à contact@csc-lavoisier-brustlein.org</p> <p>Service d'appel aux personnes âgées et isolées.</p> <p>Attestations de déplacement en libre-service dans la Boîte à Livres au 41 rue Lavoisier.</p> <p>Mise en place d'un dispositif via la Ludomobile en s'inscrivant à l'accueil au 03.89.42.21.31 pour s'assurer des disponibilités et du respect des conditions posées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - distribution de baguettes de pain et de repas - distribution de kits (bricolage, coloriage, jardinage, etc.) - prêt de livres et DVD offerts par les Bibliothèques et la Médiathèque de Mulhouse (3 livres par famille pour 1 semaine) - Distribution de masques réutilisables + cagnotte solidaire - Prêt de tablettes numériques pour permettre aux personnes isolées d'échanger avec des proches. <p>Réalisation de 100 repas solidaires réalisés par des bénévoles pour distribution sur critères les jeudis jusqu'au 11 mai.</p> <p>Reprise de l'accompagnement à la scolarité (CLAS) en visioconférence pour les écoles Thérèse et Jean Zay.</p> <p>Reprise des Ateliers sociolinguistiques en</p>



		<p>visioconférence. Jardin de l'amitié assuré par les bénévoles.</p> <p>Réalisation d'un conte par semaine par les enfants et pour les enfants avec une diffusion sur radio MNE et Quetsch. Diffusion d'une information interactive entre aide entre voisins.</p> <p>Mise en place d'une cellule psychologique sous forme de rdv individuel avec une psychologue clinicienne de 45 min maximum pour les usagers du CSC et les salariés en vue de la reprise du travail. Service gratuit, prise de rdv au secrétariat du CSC.</p>
<p>CSC Papin Centre socio-culturel des quartiers Franklin, Fridolin, Centre Historique en partie</p>	<p>Accueil fermé. Permanence téléphonique les mardis et jeudis de 8h30 à 12h au : 03.89.42.10.20.</p> <p>Mise en place via les réseaux sociaux d'un recueil de dessins faits par des enfants / adultes pour les résidents de l'EHPAD de l'ARC qui sont en confinement.</p>	<p>Accueil fermé. Permanence téléphonique les mardis et jeudis de 8h30 à 12h au : 03.89.42.10.20.</p> <p>Cours d'allemands en visio-conférence.</p> <p>Maintien du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) via supports PDF ou aide à distance (en cours de mise en place).</p> <p>Animations bricolage, cuisine, sport, lecture, etc. à faire avec les enfants, tutoriels et informations pour les adultes, à retrouver sur leur page facebook : https://www.facebook.com/cscpapin/</p> <p>Mise en place de « défis famille » et de challenges photographiques : créativité, mémoire, etc.</p> <p>Recueil de dessins d'enfants pour les résidents de l'EHPAD de l'ARC.</p>

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



<p>CSC PAX Centre socio-culturel du quartier de Bourtzwiller</p>	<p>Accueil fermé. Message du standard d'accueil (03.89.52.34.04) réorientant vers la conciergerie de la Croix Rouge pour besoins alimentaires de première nécessité et médicaments pour les personnes isolées.</p> <p>Mise en place et participation à la « Chaîne solidaire Emile Muller », à destination des soignants du GHSRA et des EHPADS (Résidence Hansi, EHPAD Les Ecureuils) pour des produits de première nécessité (crèmes, café...).</p> <p>Contact Pascale Schieb, Directrice du CSC Pax, au 06.62.72.32.67, ou Reine France ADLI au 06.12.80.66.43.</p> <p>Mission d'appui auprès de l'APA par des salariés détachés.</p> <p>Equipe joignable via les numéros de portable professionnel habituels.</p>	<p>Accueil fermé. Message du standard d'accueil (03.89.52.34.04) réorientant vers la conciergerie de la Croix Rouge pour besoins alimentaires de première nécessité et médicaments pour les personnes isolées.</p> <p>Equipe joignable par les usagers via les numéros de portable professionnel habituels, pour veille collective.</p> <p>Distribution d'attestations de déplacement dans les boîtes aux lettres des personnes sans imprimante.</p> <p>Contacts réguliers avec les seniors du CSC.</p> <p>A l'initiative du Pax et en partenariat avec La Régie de Bourtzwiller, distribution de bons d'achats d'une valeur de 20 euros aux familles les plus fragiles du quartier pour des dépenses de 1ere nécessité auprès d'un commerçant du quartier (Supermarket).</p>
<p>CSC Porte du Miroir Centre socio-culturel des quartiers Fonderie, Porte du Miroir, Douves et Berge, une partie de Centre Historique et Rebberg</p>	<p>Accueil fermé. Contact possible par mail : accueil@cscmiroir.asso.fr Impossibilité de laisser un message vocal au standard (03.89.66.09.55).</p> <p>Contact par téléphone avec Thomas LARDON, Directeur du CSC au : 06.02.48.31.55.</p> <p>Pour plus d'infos, se référer à la colonne de droite.</p>	<p>Accueil fermé. Contact possible par mail : accueil@cscmiroir.asso.fr</p> <p>Contacts réguliers avec les seniors par téléphone pour garder le lien et proposer de l'écoute. Création en cours d'un livret d'activités pour les seniors pour rompre le sentiment d'isolement.</p> <p>Lien avec les adolescents via Snapchat + contacts individuels en fonction des situations. Lien avec les Familles des enfants fréquentant le Centre par le Pôle enfance par téléphone.</p> <p>Animation régulière de la page facebook du centre avec</p>

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



		des informations et activités : https://www.facebook.com/csc.mulhouse/
<p>CSC Jean Wagner Centre socio-culturel des quartiers Wolf, Wagner, Vauban, Neppert, Sellier, Waldner</p>	<p>Accueil fermé. Invitation à ne pas laisser de message vocal sur le répondeur du standard d'accueil (03.89.46.25.16) jusque nouvel ordre.</p> <p>Direction et cadres joignables par leurs mails habituels.</p>	<p>Accueil fermé. Invitation à ne pas laisser de message vocal sur le répondeur du 03.89.46.25.16 jusque nouvel ordre.</p> <p>Direction et cadres joignables par leurs mails habituels.</p> <p>« Mon Centre Social à la Maison » : ressources administratives, éducatives et ludiques en ligne : https://www.cscjeanwagner.org/</p> <p>Mise en place du « défi hebdo » : chaque mardi, à réaliser seul, en famille, entre amis en ligne. https://www.facebook.com/csc.jean.wagner/</p>



AIDE ALIMENTAIRE

Travail partenarial Banque alimentaire/Ville de Mulhouse/associations :

Pour toute question, contacter **Aubierge APPOLINAIRE, cheffe de service action sociale Ville de Mulhouse**

☎ **06 34 21 73 00** – aubierge.appolinaire@mulhouse-alsace.fr

La Banque alimentaire ne peut fonctionner de manière habituelle. La distribution du sec a repris en date du jeudi 26 mars 2020. Le frais s'organise à compter de la semaine 14. Les épiceries sociales proposent la distribution de colis aux ménages. Les restaurants sociaux proposent la distribution de repas et/ou de sandwiches

<p>BANQUE ALIMENTAIRE DU HAUT-RHIN 11 allée Gluck 03 89 42 77 77</p> <p>Fernand CLAUSS, président : 06 87 04 98 16 ba680.president@banquealimentaire.org Etienne GAFANESCH, vice-président : 06 07 83 51 01 e.gafanesch@orange.fr ba680@banquealimentaire.org</p>	<p>Toute commande est à envoyer par mèl à ba680.appro@banquealimentaire.org Monsieur PORTHA, gestionnaire de stocks : 06 85 13 58 44</p>	
<p>AIMER SERVIR PARTAGER 5 Rue de l'Yser 03 89 45 87 23</p>	<p>Philippe SCHERRER ☎ 06 62 84 78 13 aimerservirpartager@orange.fr</p>	<p>L'association est en lien avec ses bénéficiaires et organise la distribution de colis alimentaires</p>
<p>CDAFAL 68 03 rue Georges Risler</p>	<p>☎ 03 89 42 85 20 cdafal68.secretariat@gmail.com</p>	<p>Fermeture jusqu'à nouvel ordre</p>
<p>CARITAS</p>	<p>Estelle METZGER Responsable pôle alimentaire Haut Rhin ☎ 06 71 29 93 97 e.metzger@caritas-alsace.org</p>	<p>Pour tous les sites de Caritas Mulhouse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil sur RDV uniquement - Distribution de colis alimentaire et/ou chèques service suite à appel aux dons (campagne nationale) - Les demandes sont à envoyées par mail (selon

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



		sectorisation) en précisant les coordonnées téléphoniques de la famille
	DROUOT - 1 rue de Bretagne Monsieur GENSBEITEL ☎ 06 46 90 41 33	☎ 03 89 31 85 40 chaque matin de 8h30 à 11h30 Les nouvelles demandes ou les demandes de prolongations d'aide alimentaire sont à transmettre de manière préférentielle par courriel à accueil.mulhouse@caritas-alsace.org
	MARCHE SOLIDAIRE DES COLLINES - 6 rue Pierre Loti Lucie UGOLIN-ZUMBIEHL ☎ 06 28 10 43 12	☎ 09 77 72 77 84 chaque matin de 8h30 à 11h30 Les nouvelles demandes ou les demandes de prolongations d'aide alimentaire sont à transmettre de manière préférentielle par courriel à marchesolidaire.collines@caritas-alsace.org
	BOURTZWILLER - 25 rue de Bordeaux Pour toutes demandes autres qu'alimentaire : Monsieur Claude GENSBEITEL c.gensbeitel@caritas-alsace.org ☎ 06 46 90 41 33	☎ 07 77 26 44 85 Les nouvelles demandes ou les demandes de prolongations d'aide alimentaire sont à transmettre de manière préférentielle par courriel à CARITAS BOURTZWILLER caritas.bourtzwiller@gmail.com et de contacter la responsable pour la mise en œuvre
CONFERENCE ST VINCENT DE PAUL Didier LEROY, président départemental 06 36 52 91 84 d.leroy.68@orange.fr	Quartiers Daguerre, Cité Briand Joëlle COLLOT ☎ 06 37 04 59 92 ☎ 03 89 42 87 45 collotjoelle@orange.fr	Distribution de colis alimentaire
	Quartiers Franklin – Fridolin Eliane ANHEIM ☎ 06 62 63 79 17	Distribution de colis alimentaire
	Europe Bassin/Norfeld/Vauban/Neppert/Sellier/Waldner Françoise MAUVAIS : 06 84 07 67 00	Distribution de colis alimentaire

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



	Nicolas GRIEDEL : 07 86 39 84 10	
	Rebberg/Centre historique Dominique BOIDEVEZI ☎ 06 07 44 60 63	
	Dornach/Coteaux/Haut Poirier Marie-Dominique REIG : 03.69.77.28.85 Laurent SCHNEIDER : 06 51 04 41 45	
<p>CROIX-ROUGE 102 rue Vauban Maurice LATUNER, président départemental Gaby KLEM, vice-président : 06 11 42 32 30 klem.gaby@gmail.com</p>	<p>Responsable de l'antenne de Mulhouse : Abdel KHALFI (<i>Président de L'UL de Mulhouse</i>) : 06 36 72 10 47 Adresse mail : Julie PERES (<i>référente Croix-Rouge chez vous</i>) : julie_peres@hotmail.fr * (* usage de mon adresse personnelle durant la période de confinement en raison d'un problème informatique lié à l'adresse CRF) Ou 06 25 00 66 70</p> <p>Maraude : maraudecroixrouge@gmail.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Livraison de colis d'urgence alimentaire à domicile (si la situation familiale rend impossible le déplacement d'un membre du foyer, que l'usage du service de conciergerie à déjà été fait ET que l'association de secteur ne peut livrer le colis alimentaire au domicile de ces personnes) ✓ Reprise de l'épicerie sociale depuis le 09.04.20 tous les jeudi après-midi de 14h à 16h à raison d'un colis de première nécessité à tarif unique de 3€ (maximum 2 colis par foyer - distribution selon la sectorisation 1x par quinzaine) sur orientation d'un(e) assistant(e) social(e) (bon de liaison envoyé - contact pris par e-mail) dans le but d'éviter les doubles prises en charge ✓ Mise en place de la Conciergerie solidaire : « Croix-Rouge chez vous », écoute et livraison solidaire : toute personne vulnérable confinée en situation d'isolement social peut appeler 7j/7, de 8h à 20h, notre numéro national 09 70 28 30 00 <ul style="list-style-type: none"> - Écoute chaleureuse et rassurante de la part



		<p>des bénévoles formés à l'écoute</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de commander des produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien, médicaments) que des volontaires de la Croix-Rouge leur livreront chez elles en toute sécurité dès le lendemain - Peuvent aussi livrer les femmes seules avec enfants et les personnes malades du CoVID <p>✓ Poursuite des maraudes</p> <p>https://www.croix-rouge.fr/Actualite/Coronavirus-COVID-19/COVID-19-Croix-Rouge-chez-vous-maintenir-le-lien-social-des-personnes-isolees-2356</p>
<p>LES RESTOS DU CŒUR Siège 9 rue d'Italie à ILLZACH (uniquement le matin) : 03 89 53 85 25 : ad68.mulhouse@restosducoeur.org</p> <p>Richard GUTH, président 06 62 02 38 39</p> <p>Responsable ressources bénévoles Haut-Rhin sauf Mulhouse : Philippe RODOT : 06 80 90 76 55 philippe.rodot@estvideo.fr</p>	<p>Antenne de Mulhouse au 45 rue Lavoisier : 03 89 42 39 87</p> <p>Responsable de l'antenne mulhousienne : Nathalie BENAIDA, également en charge du recrutement des bénévoles sur Mulhouse : 06 84 74 28 59 nathalie.benhaida@orange.fr</p> <p><i>Autre contact :</i> Edith SCHMIDLIN : 06 75 03 90 29</p>	<p>Distribution de colis, produits hygiène et de frais (quand cela est possible)</p> <p>Accueil possible en urgence : prise de contact au préalable avant d'y envoyer les ménages</p>
<p>ALSA Restaurant social 49 rue de Strasbourg</p>	<p>Directeur : Nour AHMAT-BRAHIM : 06 76 78 19 56 n.ahmat@alsa68.org</p>	<p>Distribution de repas et/ou sandwiches et du frais (si possible)</p>



	<p>Autres contacts : Xavier GUIOT, chef de service : 06 76 11 43 37 x.guiot@alsa68.org Claudine LAGHA, cheffe de service : 06 30 17 85 22 c.lagha@alsa68.org</p>	
<p>ARMEE DU SALUT Restaurant social Le Partage 10 rue Franklin</p>	<p>Directrice : Lydia LAGODKA : 06 76 70 65 08 llagodka@arneedusalut.fr</p> <p>Pôle solidaire "Restaurant et épicerie" Le Partage : Jessica GHEZZAR, chef de service : 06.35.35.26.00 - 09.72.09.50.80 - ighezzar@arneedusalut.fr De 9h à 14h (quelquefois plus tard en fonction des livraisons de frais du secours populaire)</p> <p>Pour le service collectif (rue de l'île Napoléon) : accueil téléphonique 24h/24</p> <p>Pour le service d'hébergement en diffus : les salariés sont joignables de 8h30 à 17h sur leur portable professionnel. Un cadre d'astreinte est joignable 24h/24 sur son portable professionnel + renvoi d'appel depuis le numéro fixe vers le cadre d'astreinte.</p> <p>Pour la pension de famille rue Buffon : présence sur place de 10h à 12h et de 15h à 17h. permanence téléphonique de 9h à 12h et de 14h à 17h</p>	<p>Distribution de colis, de sandwichs et de frais (quand cela est possible)</p>

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



<p>SECOURS POPULAIRE Siège : 1 rue du linge - 68000 COLMAR secourspopulaire.fr/68</p>	<p>Antenne de Mulhouse : 6 Rue des Amidonniers : 03 89 45 12 46 - mulhouse@spf68.org</p> <p>Chargée de développement : Amandine GRIENEISEN : 06 43 75 76 36 - amandine.grieneisen@spf68.org</p> <p>Accueil possible en urgence : contacter Héloïse ITTY : 06 27 61 82 55 – itty-heloise@live.fr</p>	<p>03 89 45 12 46 mulhouse@spf68.org</p> <p>Distribution de colis, produits hygiène et de frais (quand cela est possible). RDV obligatoire.</p>
<p>TITRES DE SERVICES</p>	<p>Dispositif porté par la DDCSPP Pour les personnes sans domicile, sans ressource, sans accès à une offre d'aide alimentaire, à un service de restauration et aux produits de première nécessité. 5 opérateurs : Espoir, l'ALSA, SURSO, Croix Rouge, l'Ordre de Malte et le SIAO</p>	



INFORMATIONS/LIENS UTILES		
Structures	Professionnels	Personnes accompagnées
VILLE DE MULHOUSE	INFOS PRATIQUES CORONAVIRUS https://www.mulhouse.fr/coronavirus/coronavirus-vie-pratique/coronavirus-infos-pratiques/ : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Déplacements, transports, stationnement ✓ Services et lieux publics ✓ Commerces et marchés à Mulhouse ✓ Etablissements fermés/ouverts au public ✓ Questions réponses ✓ Ressources utiles 	
	RECENSEMENT DES INITIATIVES SOLIDAIRES Pour toutes les bonnes âmes souhaitant apporter leur contribution, rendez-vous sur mulhousecestvous.fr dès aujourd'hui. Trois actions solidaires sont proposées : « je soutiens mon voisin », « je facilite l'aide alimentaire aux plus démunis », « je prends soin de nos soignants » : https://mulhousecestvous.fr/	
	FACEBOOK « MULHOUSE RÉSISTE » A pour but de partager tous les bons plans pour vivre au mieux le confinement mis en place pour lutter contre le COVID-19. Tous les habitants sont invités à partager leurs bons plans et astuces mis en place pour occuper les enfants, les aider dans leur apprentissage, passer un bon moment en famille, partager les liens permettant de se distraire et d'apprendre https://www.facebook.com/groups/mulhouse.resiste/	
	ESPACE PARENTS/ENFANTS : Chaque jour, du lundi au vendredi, la Ville vous donne ainsi des infos, des conseils et des éclairages de professionnels, mais aussi des propositions d'activités pour les enfants comme les parents https://www.mulhouse.fr/coronavirus/education-et-culture/espace-parents-enfants/	
CARTES INTERACTIVES <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouverture des commerces mulhousiens ✓ Livraisons de course 	OUVERTURE DES COMMERCES MULHOUSIENS LIVRAISONS DES COMMERCES MULHOUSIENS	

COVID 19 – Professionnels du social et du médico-social - Confinés mais pas empêchés - Qui fait quoi ?

Listing non exhaustif et collaboratif

Màj le 30/04/2020



<p>ABONNEMENTS SOLÉA</p>	<p>Validité de tous les abonnements mensuels Soléa du mois de mars 2020 étendus au mois d’avril 2020. Mesure reconduite ; la validité des mêmes abonnements est ainsi étendue au mois de mai – pass Joker y compris. Automatique, ne nécessite aucune démarche de la part des abonnés Soléa. Sont concernés : moins de 26 ans, 26/64 ans, +65 ans, Pass Joker, Compte Mobilité https://www.solea.info/impact_covid19</p>
<p>SOUTIEN AUX SOIGNANTS DU GHRMSA</p>	<p>Envoyer toute proposition de don/soutien à l’adresse : dons-covid@ghrmsa.fr</p>
<p>UNIVERSITÉ POPULAIRE</p>	<p>Pour mieux vivre le confinement : https://www.mplusinfo.fr/universite-populaire-des-conferences-en-ligne-pour-mieux-vivre-le-confinement-mulhouse/</p>
<p>FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Page régulièrement mise à jour relative aux recommandations émanant du ministère des Solidarités et de la Santé et des autres ministères concernés à destination des établissements, dispositifs et services qui rencontrent, accueillent et hébergent les personnes en situation de précarité : https://www.federationsolidarite.org/covid-19 ✓ Le Coronavirus expliqué en plusieurs langues : https://admin4all.eu/news/covid-19-information-leaflet-for-migrant-population/
<p>LA POSTE</p>	<p>https://www.laposte.fr/particulier/outils/trouver-un-bureau-de-poste/bureau-</p>
<p>GUIDE A DESTINATION DES AIDANTS A DOMICILE</p>	<p>Le CPIAS, l’UNA et le CCAS de Rennes ont produit un guide « Prise en charge d’un patient suspect ou confirmé » à destination des aidants à domicile : https://drive.google.com/file/d/1ua9xsSDIS24xMChjKJaq1ZbRzDwNGNvV/view</p>
<p>VIDEO A DESTINATION DES SOIGNANTS</p>	<p>Laurine infirmière du SSIAD du CCAS de Rennes a fait une vidéo pour expliquer comment mettre et enlever sa tenue en respectant les règles de sécurité. Et ce n’est pas simple ! Retrouvez-là sur ce lien : https://youtu.be/onO1ofLoJ58</p>
<p>SOLIDARITE NUMERIQUE Plateforme pour lutter contre l’illectronisme en apportant une aide aux personnes en difficulté face aux outils numériques.</p>	<p>Centre d’aide pour les démarches en ligne essentielles : 01 70 772 372 Appel non surtaxé, du lundi au vendredi, de 9h à 18h. https://solidarite-numerique.fr/</p>



Coronavirus COVID-19

Sanctions encourues pour violation des mesures de confinement

Première sanction	Récidive dans les quinze jours	Verbalisation à plus de trois reprises dans un délai de trente jours
Amende forfaitaire de 135 €	Amende forfaitaire de 200 € majoration à 450 €	Délit puni d'une amende de 3 750 € et passible de 6 mois d'emprisonnement



SAMU : 15

Numéro à appeler en cas de symptômes graves, à savoir de fortes difficultés respiratoires et des signes d'étouffement
En cas de symptômes plus légers, appelez un médecin avant de se rendre à son cabinet (voir [consignes sanitaires](#))

Police secours : 17 ou 112 / Pompiers : 18

Appel d'urgence pour sourds et malentendants : 114

Informations CORONAVIRUS : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>